

REGGAE
POUR L'APL
SAMEDI 27

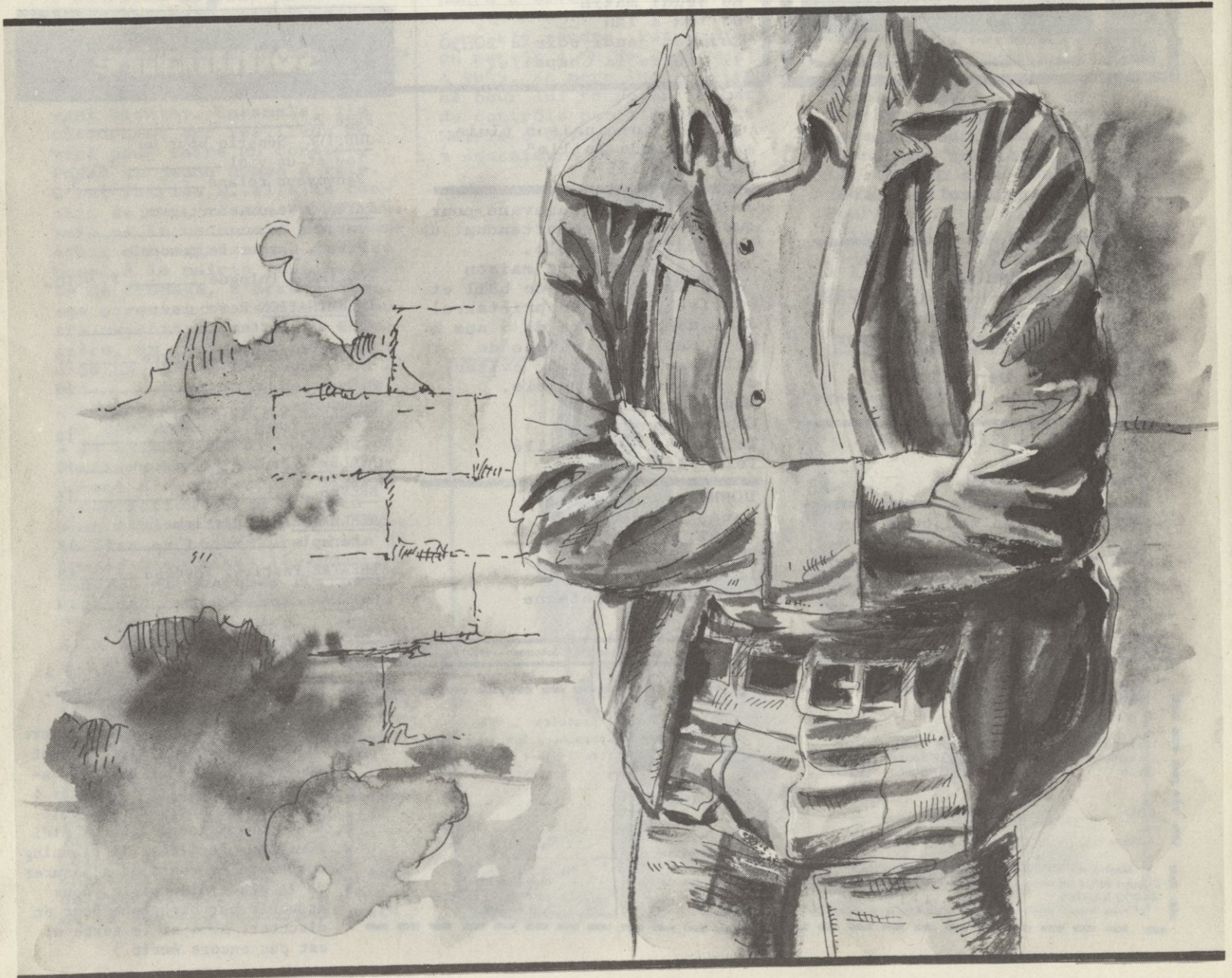
apl

CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N°

134 DU 24 SEPT AU 1^{er} OCT

scénario pour un fou et un viol



Allostop

Après les vacances, les migrations et les transhumances, c'est la rentrée, plus le temps de prendre le temps, il faut s'organiser. S'organiser pour voyager en trois temps, trois mouvements et avec peu d'argent, eh bien oyez, oyez braves gens, Allostop peut le faire ! Cette association qui a pour but de mettre en relation auto-stoppeurs et automobilistes, avec le principe de la participation aux frais, s'est fixé plusieurs objectifs :

- continuer l'organisation de voyages au long cours
- être le pôle d'organisation des trajets réguliers, quotidiens ou hebdomadaires sur les communes environnantes, Clisson, Sucé, St Nazaire Savenay etc...

- mettre à la disposition du public un panneau d'affichage gratuit pour l'organisation de soirées, week-end, vacances.

Automobilistes, autostoppeurs, autonomes, automates, autocollants, autodidactes, surtout n'oubliez pas les coordonnées d'allostop.
10 rue Lafayette 44000 Nantes.
Tél : 71.77.85.
à partir du 1er octobre : 89.04.85.
de 10H à 12H et de 15H à 18H30.

Voici un éventail des offres et demandes de voyages réguliers :

DEMANDES :

ST BRIEUC. Aller : ts les vendredi soir
Retour: le dimanche soir

LA BAULE. " " " " " "
LAVAL. Aller : lundi très tôt
Retour: samedi midi
SAINTES. Aller : lundi matin ou dimanche soir
Retour: vendredi soir

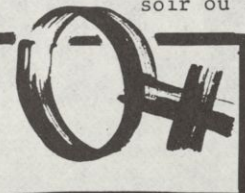
OFFRES :

QUIMPER - LORIENT - BREST - DURTAL :
Aller : vendredi soir
Retour: dimanche soir ou lundi matin
LA ROCHELLE - LES SABLES D'OLONNES - GUINGAMP :
Aller : samedi midi
Retour: dimanche soir
RENNES : ts les jeudis Aller : 17H
Retour : 19H30 20H.
LE MANS : ts les dimanches soirs
SEGRE : ts les matins et soirs
LYON : ts les lundis matins
NIORT : Aller lundisoir
Retour vendredi matin
ANCENIS : ts les vendredis soir Al.
Retour : ts les dimanches soir ou lundi matin.



LE GROUPE FEMMES NANTES NORD a repris ses activités

PERMANENCE : Centre Social du Bout des Pavés
Le jeudi matin de 10H à 12H
Réunion jeudi soir à 20H30
41 rue de la Chapelle.



sommaire

A VENDRE SUZUKI 125 TS
moteur chaine, batterie neufs
400 KM excellent état
s'adressez chez GIRARD
14 rue des Dervallières
le matin

A Vendre DS 21 injection
oct 70 95 000 km
mécanique et hydraulique remis
à neuf intérieur cuir
prix à débattre s'adresser
chez GIRARD
14 rue des Dervallières
le matin (ou laisser message)

A VENDRE CUISINIÈRE FUEL
300 F
Bellanger 72.10.56

APL recherche toujours pour
ses bureaux
- une calculatrice imprimante
- une machine à écrire élec-
trique.

A VENDRE combinaison pluie
moto "Grande Taille"
tel. 76.26.33

Je cherche une caravane pour
quelques mois en attendant un
logement convenable.

Je dois quitter la maison
j'occupe (fin de bail et
reprise par le propriétaire)
J'ai deux enfants de 6 ans 1/2
et 5 ans et je refuse de
quitter Teillé pour éviter
un changement d'école.

Monique CHAPEAU
La Charpenterie
Teillé 44 440 Riaillé
Tel. 72.70.58

DONNE petits chats
cause sur-nombre.
86.93.31
Thébeaud
La Joua.
Vigneux de Bretagne

Page 2	2
JUSTICE	Sénario pour un
	Fou et un viol 3.4.5
	Renvoyeur relaxé 5
PAYSANS	Veaux. Sortir du
	mârasme 6
	Vétos. Garder le monopole 7
POLITIQUE	Pologne 8.9.10.
INSEMINATION	Remboursez
	les paillettes 11
FAC	Elle court, la carte 12
B.D.	13
VENDEE S.N.E.S. SAVA	Liquidation 14
PELLERIN	Bruits Précisions 15
BREVES	16
REFLEXION	Militantisme et
	thérapie 17.18
THEATRE	Festival Feydeau 18
CINEMA	19

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre : 12 numéros : 60F Soutien : 70F
Un semestre : 24 numéros : 120F Soutien : 200F
Un an : 48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

Je (nom) _____

Adresse _____

souscrits pour :
- moins de 100 F
- entre 100 F et 200 F
- plus de 200 F

PERMANENCES:

du Lundi au Vendredi, de 17 à 19h ; et Samedi de 10 à 12h30.
Tel: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercredi. Textes et articles doivent nous parvenir au plus tard samedi matin. (Petites annonces & dates de calendrier ont droit à un sursis jusqu'à Lundi midi) Pour nous faciliter le planning du numéro en cours et s'assurer de la place disponible, nous prévenons par bigophone pour en discuter (même si le texte n'est pas encore écrit)

SCENARIO POUR UN FOU ET UN VIOL

Une histoire incongrue, qui met mal à l'aise, révolte et interroge à la fois : le viol est sordide, la victime manifestement secouée par ce qui lui est arrivé. Un handicapé mental est suspecté, en détention préventive depuis le 21 mai dernier. Pourtant des témoignages d'éducateurs le disculpent; des horaires qui ne concordent pas. Et le juge qui refuse la mise en liberté provisoire pour protéger le "fou" contre son entourage. Pendant ce temps, à la prison de Nantes, il subit sévices et humiliations.

les locaux de la Chicotière. Face à ces témoignages qui innocentent le jeune handicapé mental, les gendarmes opposent les déclarations de Patrice qui aurait selon eux donné des détails qu'il n'aurait pu inventer.

Pourtant lors de sa 1ère comparution il confirme ses aveux et se rétracte au cours du même interrogatoire, fait notable, la confrontation avec la victime du viol s'est faite de manière particulière : l'usage veut que des flics en civil fassent de la figuration intelligente pour permettre à la victime de reconnaître son agresseur parmi d'autre de corpulence analogue. Là, on enfiler un bas de femme sur le visage de Patrice ce qui l'apparente nécessairement à l'auteur du viol. Madame L. reconnaît alors l'unique voix qu'on lui présente ainsi que la démarche et les vêtements. Des aveux bien précaires, une identification tout aussi fragile.

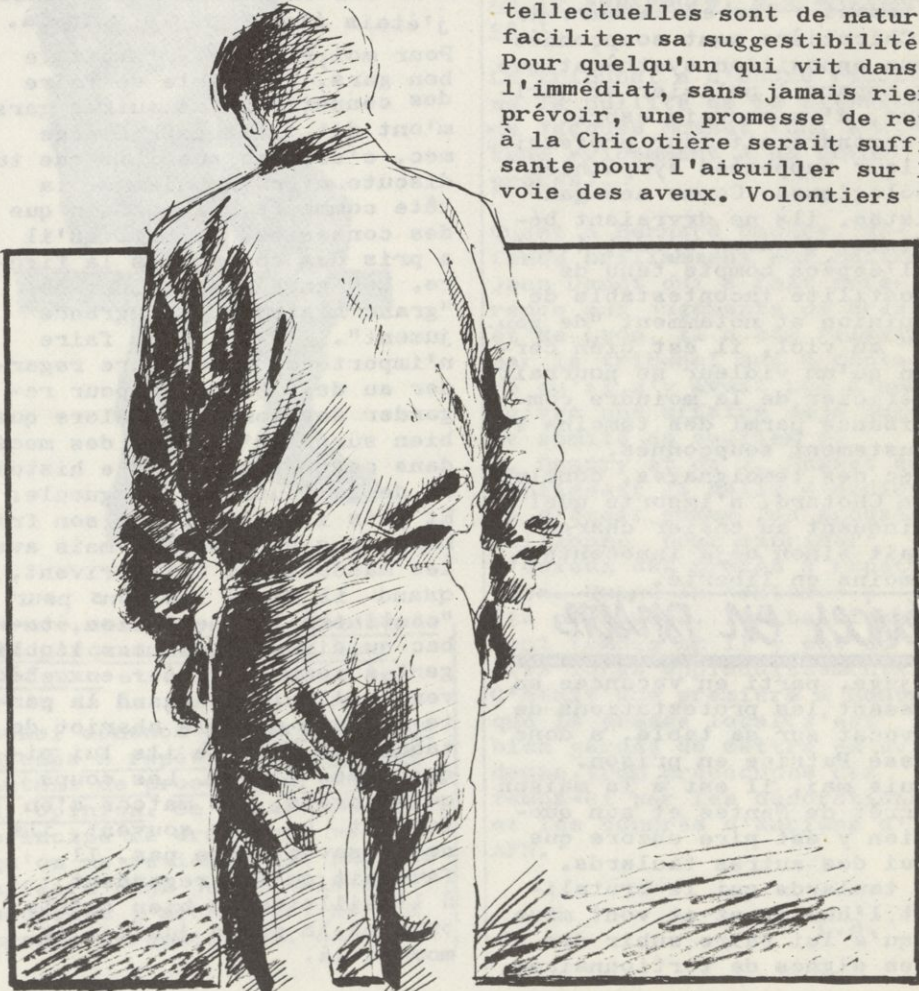
20 ans mental 10 ans

A 21 ans, Patrice M. se conduit comme un enfant de 10 ans. Il sait à peine lire et écrire. Les experts psychiatriques l'ont classé "débile simple", un cran de plus que "débile léger", mais qui ne suffit pas à établir juridiquement l'irresponsabilité. Le rapport indique aussi que "les déficiences intellectuelles sont de nature à faciliter sa suggestibilité". Pour quelqu'un qui vit dans l'immédiat, sans jamais rien prévoir, une promesse de retour à la Chicotière serait suffisante pour l'aiguiller sur la voie des aveux. Volontiers

Le 20 mai 80, Madame L, 29 ans, se rend de son domicile à la Mairie d'Orvault pour faire viser sa carte de chômage. Elle rate son bus et coupe à travers le Bois de la Ribouze. Un homme, au visage masqué par un bas de femme, l'agresse, l'entraîne au plus profond de la forêt, lui arrache ses vêtements et la viole. Recueillie par 2 automobilistes Madame L. arrive à la mairie d'Orvault où les gendarmes arrivent bientôt. Ensemble, ils retournent sur les lieux du viol pour faire un constat. Passe un jeune homme à vélo. C'est Patrice M., elle le connaît de vue, c'est son voisin, mais ne le reconnaît pas comme étant son agresseur. Patrice passe à la mairie pour sa carte de chômage, s'arrête chez ses parents, et rentre au centre psychiatrique de la Chicotière, un centre de post-cure dans un HLM de Bellevue, où il est pensionnaire depuis quelques mois. Le lendemain les gendarmes de Sautron sont à la Chicotière et embarquent Patrice. La perquisition leur permet d'emporter des "pièces à conviction" : un bouquin bien sérieux d'Education Sexuelle avec en couverture photo de couple-bien sage- légèrement dénudé, et quelques BD "pour adultes", mélo sexualisé pour clientèle de gare. A la gendarmerie, l'éducatrice qui a tenu à l'accompagner est obligée de l'attendre dans la pièce à côté : "A peine une minute après le début de l'interrogatoire, les flics viennent me prévenir : "ça y est il a avoué". Ce que Patrice me confirmera après" Ses vêtements étant aussi pièces à conviction, elle retourne à la Chicotière pour aller lui en chercher d'autres. Les parents de Patrice sont déjà là. C'est de là que les gendarmes émet-

tront des doutes sur les témoignages des éducateurs. Parce que même si les aveux sont tapés et signés, il y a un hic et de taille : les horaires ne concordent pas. Patrice étant encore à la Chicotière à 10 H alors que le viol a été commis à la même heure à Orvault à 10 km de là.

Pour s'y rendre, Patrice aurait dû partir à 9h de Bellevue. A 9h45, sa mère lui a téléphoné pour lui rappeler la date du contrôle par l'ANPE à la Mairie d'Orvault et à 10 h 4 éducateurs le voient dans



grande gueule, Patrice est connu pour ses affabulations. Au Foyer de la Chicotière, il raconte souvent des bobards, s'arrêtant au milieu, disant "Non, j'ai menti" et reprennant. Il faut souvent 3 à 4 versions pour apercevoir la vérité. Pour son avocat, Me Chotard, "il n'y a aucune difficulté à obtenir de lui, sans brutalité ni manoeuvre complexe, tous les aveux que l'on voudra. Je me fais fort, quant à moi de lui faire avouer n'importe quel délit ou crime en moins de 10 minutes".

Justement, sa suggestibilité, sa fragilité sont les arguments invoqués par le magistrat instructeur pour garder Patrice M. en détention. Il repousse la demande en liberté provisoire en ces termes: "Il est à craindre qu'un fois remis en liberté, il ne tombe sous l'influence de son entourage et ne dispose plus de la liberté d'esprit indispensable à la manifestation de la vérité". (la liberté d'esprit, c'est en taule que ça se trouve... merci Monsieur le Juge)

Quant aux témoignages qui innocentent Patrice, le Juge Dugigeon semble bien les ignorer. On en doute...

Dans sa lettre au juge pour demander la remise en liberté, l'avocat Chotard met les pieds dans le plat: imaginer que ces 4 témoins veuillent "couvrir" leur "protégé" leur "malade"? Il faut dire les choses nettement: les éducateurs de la Chicotière sont soupçonnés d'une opposition systématique aux appareils policier et juridique, d'un mauvais esprit qu'engendrerait leur profession et leur supposées sympathies idéologiques. Comme néo-gauchistes, ils ne devraient bénéficier d'aucun crédit (...) en l'espèce compte tenu de l'hostilité incontestable de l'opinion et notamment "de gauche" au viol, il est bien certain qu'un violeur ne pourrait bénéficier de la moindre complaisance parmi des témoins si injustement soupçonnés. "Avec des témoignages, conclut Yvon Chotard, n'importe quel délinquant au casier chargé serait sinon déjà innocenté, du moins en liberté."

services en prison

Le juge, parti en vacances en laissant les protestations de l'avocat sur sa table, a donc laissé Patrice en prison. Depuis mai, il est à la maison d'Arrêt de Nantes et son quotidien y est pire encore que celui des autres taulards. Ces taulards qui le brutalisent, l'humilient et vont même jusqu'à lui faire subir des sévices dignes de tortionnaires.

"Obligé de se taire ou sinon gare à lui" explique son père "c'est quand les brûlures au 2ème degré, comme celle qu'il a au poignet, ne pouvaient plus être cachées qu'il n'a plus été possible de se taire" le témoignage d'un de ses codétenus confirme ces faits: Joël B. est aussi passé dans une phase psychiatrique qui l'a aussi amené à la Chicotière. Depuis il s'en est sorti. Une "connerie" (voiture volée et délit de fuite) l'a fait plonger pour 8 mois. Le 28 août dernier il bénéficie de 2 mois de grâce, et sort. Il explique comment ça se passe: "Patrice était dans la cellule à côté. Les gars le détestaient. Il faut dire que la "Pointe" (le viol), d'est le délit le plus mal vu et ils sont convaincus qu'il est coupable. J'ai discuté un peu avec lui en allant aux douches, j'étais étonné de le voir là.

Pour moi, Patrice, c'était le bon gars, incapable de faire des conneries. Les autres gars m'ont dit: "Il est fêlé ce mec, c'est pas possible que tu discute avec un baisé de la tête comme ça, il raconte que des conneries" Je sais qu'il a pris des coups dans la figure. Les gars l'appellent le "grand niais" ou la "grande jument". Ils lui font faire n'importe quoi du genre regarder au dessus du mur pour regarder des gonzesses alors que bien sûr il n'y a que des mecs dans cette taule. Juste histoire de se foutre de sa gueule. Et puis ils détournent son fric. Enfin pas directement mais avec les mandats qui lui arrivent, quand il signe les bons pour "cantiner" (alimentation, tabac ou divers) les mecs l'obligent à commander pour eux. Le vendredi suivant quand la porte s'ouvre pour le chariot de tabac par exemple ils lui piquent ses clopes. Les coups qu'il prend, les matons s'en foutent. Le plus souvent, ils ne le savent même pas. Il faudrait qu'ils regardent à l'oeilleton ou bien qu'ils ouvrent la porte juste à ce moment là.

D'après les experts psychiatriques il a été reconnu responsable de ses actes. Pourtant au début, le docteur Besançon était d'accord pour le prendre dans son service psychiatrique au CHU. Mais le juge à refusé. A mon avis il en a pour 1 an minimum à attendre son procès.

mise en doute...

Alors que la Brigade des Recherches poursuit l'enquête entamée par les gendarmes de Sautron, peut-on oublier que cette affaire débute par un viol sordide qu'un femme a subi et dont elle se remet à peine? Madame L. a été très remuée par cette affaire: Interrogatoire, confrontations, rapports de gendarmerie, questions précises, détails qu'il faut donner, autant de nouvelles épreuves, de moments pénibles. Quand elle va voir son avocat elle arrive tremblante et visiblement très affectée: à tel point qu'elle ose à peine parler, donner des précisions à son avocat. Avocat qui ne peut rien dire pour l'instant, sa cliente ne s'étant pas encore constituée Partie Civile, ce qui lui donnerait accès au dossier de l'instruction. Néanmoins pour Me Chaumette, "elle est très secouée, ayant même fait un début de dépression". Lors d'une communication téléphoni-



que avec elle pour lui demander un rendez-vous je l'ai sentie sur la défensive, me demandant même si je suis envoyée par les parents de Patrice (Elle refusera d'ailleurs cet entretien et me renverra à son avocat.) Parents qui habitent dans la même rue à quelques numéros de la maison dans ce lotissement bien rangé, maisons individuelles, petit-jardins propres et barrières blanches. Dans la rue les gens ne se connaissent pas au delà de l'entourage des maisons toutes proches, les 2 ou 3 autour.. Mais de les savoir à côté de chez elle, à quelques mètres de là, est peut être un élément éprouvant de plus pour

Mme L. Dans la classique constitution de clan qui pourrait bien s'établir. Dans la quiétude de ces pavillons du bout du lotissement, l'antagonisme entre les 2 familles est déjà feutré, latent. Chacun est sur la défensive, méfiant, inquiet croyant discerner la machination ou l'affabulation, tout en prétendant bien se garder de tout jugement. Peu après le viol, Madame L avait contacté le groupe femmes de la Bugalière qui était prêt à l'écouter pour envisager un soutien au procès.. Au cours d'une première discussion une des femmes du groupe lui a demandé des précisions. Mme L. a-t-elle cru qu'on dou-

tait de son témoignage? ou a-t-elle vécu cela comme une nouvelle inquisition? en tous cas, elle a coupé court à tout contact. Se sent-elle insécurisée, désavouée par son voisinage et comme dans beaucoup d'histoire de viol plus ou moins placée en position d'accusée? Mais cette fois, le retournement de l'opinion envers une femme qui a subi un viol qu'elle ne pourra oublier, semble plutôt imputable aux insuffisances d'une enquête de gendarmerie et à l'entêtement d'un Juge d'instruction à ne pas croire 4 témoignages qui disculpent un suspect un peu facile ■

NICOLAS

première à Nantes :

RENVOYEUR RELAXÉ

Le 16 septembre, ont comparu au tribunal deux renvoyeurs de livrets militaires : Jacques Musset, prêtre nantais et Bernard Baudry, ex-professeur en chômage. C'était la seconde inculpation pour le premier, la troisième pour le second. Entre temps, Bernard Baudry a été licencié de son poste d'enseignant par le ministre de l'éducation nationale, à la suite d'un précédent procès le condamnant à la perte de ses droits civiques.

Les deux inculpés avaient la veille, tenu une conférence de presse, entourés de leur comité de soutien et des "10" derniers renvoyeurs de livret militaires nantais. Ils ont dénoncé la manière expéditive dont le procureur de la république les a cités à comparaître : alors que l'usage veut que les prévenus soient avertis en moyenne trois mois avant l'audience pour préparer leur défense, eux-mêmes n'ont été convoqués que quelques jours avant le procès, ce qui a d'ailleurs entraîné pour Jacques Musset la nullité de sa citation (arrivée à sa connaissance après les délais légaux.) Ils ont dé-



noncé cette volonté délibérée du parquet de nuire à leur défense et à l'exercice serein de la justice. Ils ont aussi dénoncé l'engrenage des procès à répétition qui sont autant de procès pour délit d'opinion. Se basant sur le principe de droit qui veut qu'on ne revienne pas sur une affaire déjà jugée, ils ont souligné l'arbitraire de ces procès à répétition, assortis

souvent de lourdes condamnations. Ils ont fait remarquer que depuis un an, deux jugements se sont soldés par une relaxe pure et simple (à Lyon et à Brest), le tribunal reconnaissant qu'il n'y avait pas lieu de condamner puisqu'il n'y avait pas de nouveau délit mais la persistance d'une décision initiale.

Le 16 septembre, à l'audience :

Le tribunal a d'abord reconnu la nullité de la citation de Jacques Musset (qui s'attend évidemment à un futur procès).

Quant à Bernard Baudry, défendu brillamment par Maître Jean Danet qui a fait référence aux jugements de Brest et de Lyon, il a été relaxé par le tribunal qui a déclaré qu'il n'y avait pas à pour suivre une affaire déjà jugée. Le comité de soutien de B. Baudry et de J. Musset qui emplissait la salle d'audience s'était comme les accusés baillonné pour exprimer l'odieux des procès à répétition. Quand la sentence a été prononcée, les baillons sont tombés et il y eut de très longs applaudissements. C'était une première à Nantes que la presse locale s'est bien gardée de mettre en évidence, trop préoccupée ces temps-ci par les décorations et les congrès d'anciens d'AFN.

L.B.

Veaux aux hormones

SORTIR DU MARASME

Une semaine marquée par l'effondrement spectaculaire du marché du veau de boucherie. Les éleveurs commencent à être touchés de plein fouet par le boycott réussi de "Que choisir?". Alors, du côté des organisations professionnelles agricoles, on ouvre la chasse aux boucs émissaires : l'U.F.C. bien sûr, la presse "toujours avide de scandales", mais aussi les Paysans-Travailleurs coupables d'avoir dénoncé la filière du veau industriel. Le syndicat Paysans-Travailleurs fait front : "le scandale aurait éclaté sans nous". Chiffres à l'appui, il démontre qu'il est économiquement et socialement préférable de produire autrement le veau de boucherie et qu'à terme, c'est la seule solution pour sortir de ce marasme.

"Campagne tapageuse et farfelue orchestrée pour salir et ruiner une catégorie socio-professionnelle" clame la FRSEAO (Fédé. des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Ouest). De son côté, le Centre Régional des Jeunes Agriculteurs fustige "l'irresponsabilité de l'UFC et des Paysans Travailleurs". Le secrétaire général adjoint de la FNSEA fait l'innocent en évoquant "ces oestrogènes soi-disant administrés aux veaux"...

Voilà pour le syndicalisme officiel. Voyons du côté des "dissidents". La FDSEA de Loire Atlantique, tout en reprenant mot pour mot les analyses de Paysans Travailleurs, regrette "que ceux qui ont lancé l'action judiciaire ou le boycott ne se soient pas préoccupés des conséquences de leurs actes pour le revenu des producteurs de veaux et par voie de conséquence des producteurs de lait".

Invectives dans un climat de panique dont certains aimeraient bien profiter. C'est c'abord MEHAIGNERIE le ministre de l'agriculture qui, appelant à sa rescousse quelques personnalités scientifiques, "envisage d'autoriser l'administration en France des hormones naturelles", comme il se doit "sous un strict contrôle vétérinaire".

Ce sont deux députés de la majorité MM DAILLET (UDF) et BIZET (apparenté RPR) qui, entourés de représentants de firmes d'aliments pour veaux, présentent à la presse une

proposition de loi visant à autoriser les oestrogènes dans les productions animales, à l'exception du DES.

L'argument de ces partisans du libéralisme débridé : "la loi de 76, interdisant tous les anabolisants, a voulu trop en faire. Elle est inappliquée, donc... inapplicable". Et puis, c'est le ministre qui le dit, "les spécialistes considèrent que les oestrogènes naturels ne présentent aucun danger pour la santé des consommateurs" (Reste, tout de même, la tromperie sur la marchandise...). Pourtant dans le contexte actuel, il semble bien que ces déclarations ne rassurent personne, sauf évidemment les firmes agro-alimentaires... et les laboratoires qui produisent des hormones naturelles.

Autre argument-massue des champions de la libéralisation : l'absence de réglementation dans d'autres pays de la communauté européenne. On cite la Belgique ou l'Italie en se gardant bien de parler des Pays Bas où, depuis 1969, des mesures ont été prises pour "moraliser" le marché du veau.

Parmi ces mesures, très strictes, un renforcement des contrôles vétérinaires : en Hollande, 1 veau sur 25 est contrôlé au stade de l'abattoir. En France, les contrôles sont quasi-inexistants : de l'ordre de 1/100 000. Et malgré ce laxisme on découvre encore que 30% des bêtes analysées sont implantées à la "vitamine blanche".

S'il est vrai que le problème-veau ne peut se résoudre qu'au niveau européen, il faut savoir sur qui on s'aligne. Et ce choix là est politique.

Les Paysans-Travailleurs qui vont cette semaine rencontrer les partis politiques de gauche feront à ce sujet, un certain nombre de propositions d'ordre législatif et réglementaire. Au plan européen, l'harmonisation des législations des pays membres sur la base de l'interdiction totale des anabolisants. Au plan français, puisque la production du veau de boucherie est une



production intégrée et que les éleveurs sont contrôlés par les firmes, l'obtention de contrats garantissant l'emploi et la rémunération du travail.

Enfin l'extension de la protection juridique des producteurs intégrés aux adhérents de coopératives. Les coopératives, en effet, échappent à l'application de la Loi sous le prétexte que l'adhérent, déléguant ses pouvoirs au Conseil d'Administration, ne saurait s'intégrer lui-même. Les firmes privées ne manquent pas d'ailleurs de dénoncer cette fiction juridique, cette "distorsion de concurrence" dans leur capacité à exploiter le travail des paysans, alors que, de plus en plus, les coopératives font comme elles. Et puis, à contre-courant de la politique agricole actuelle, revenir à une production de veau au lait entier.

Nous l'avons montré la semaine dernière, le circuit long de la poudre de lait est un gâchis économique et énergétique. Il coûte à la collectivité en primes et subventions diverses 12F par kilo de carcasse. Pendant ce temps, les éleveurs traditionnels de "veaux sous la mère" ne touchent que 2F/kg de carcasse.

Alors pourquoi ne pas encourager l'élevage au lait entier ?

Les Paysans-Travailleurs parlent chiffres : une subvention totale de 10F/kg nous ferait économiser 4F, limiterait les excédents laitiers et les dépenses communautaires, tout en fournissant au consommateur un veau sans hormones de qualité irréprochable. Techniquement, c'est réalisable même dans les élevages de type industriel.

Cela mérite au moins qu'on y réfléchisse.



VETOS: GARDER LE MONOPOLE

Dans la tempête qui se déchaîne contre le veau aux hormones, les vétérinaires font de plus en plus figure de timoniers. Derniers remparts de la santé publique ou profession libérale lancée à la reconquête du monopole lucratif de la distribution des médicaments ? Il fallait y voir de plus près.

En juin dernier, le Conseil de l'Ordre des vétérinaires démissionnait en bloc contre l'emploi des hormones interdites et le non respect de la loi Ceyrac. Le 10 août, le syndicat des vétérinaires des Vosges accusait plusieurs pharmaciens d'avoir vendu en toute illégalité des médicaments prohibés. "Certaines officines, déclaraient les vétos, gonflent leur chiffre d'affaire en prenant progressivement la place laissée par les colporteurs et en faisant du démarchage commercial systématique dans les villages agricoles".
Fin 77, cette fois à LAMBALLE, les vétérinaires avaient saisi la justice : huit groupements d'éleveurs avaient passé commande de dix millions de francs de médicaments. Les groupements, dont la coopérative des éleveurs de Lamballe (COPERL) plaident non-coupable : "Nous avons nos propres vétérinaires salariés qui délivrent des ordonnances".

Si la profession attaque véhémentement, c'est peut-être avant tout pour enrayer la concurrence sauvage des firmes (privées ou coopératives) qui, avec des vétérinaires-maison, développent un circuit de distribution hors du monopole classique. A Lamballe par exemple, les chiffres sont éloquentes : trois vétérinaires privés, 600 clients et 350 000 F de médicaments vendus face aux deux vétos salariés de la COOPERL qui écoulent pour trois millions de francs de médicaments auprès de 1600 adhérents... Dans ces conditions, toutes les protestations actuelles des syndicats de vétérinaires "s'alarmant pour la santé des consommateurs" prêtent un peu à sourire. Leur dernier gadget s'appelle le QUAPA, Centre Etudes et d'Action pour la Qualité des Produits Alimentaires. Il entend rassembler éleveurs, industriels de l'agro-alimentaire, transformateurs, distributeurs, laboratoires, hygiénistes, consommateurs et (ouf...) vétérinaires. Ces derniers revendiquent "la responsabilité de la qualité sanitaire des produits alimentaires d'origine animale".

L'histoire du syndicalisme vétérinaire se résume d'ailleurs en une

quête incessante du monopole d'intervention dans le domaine des maladies animales.

FLASH-BACK :

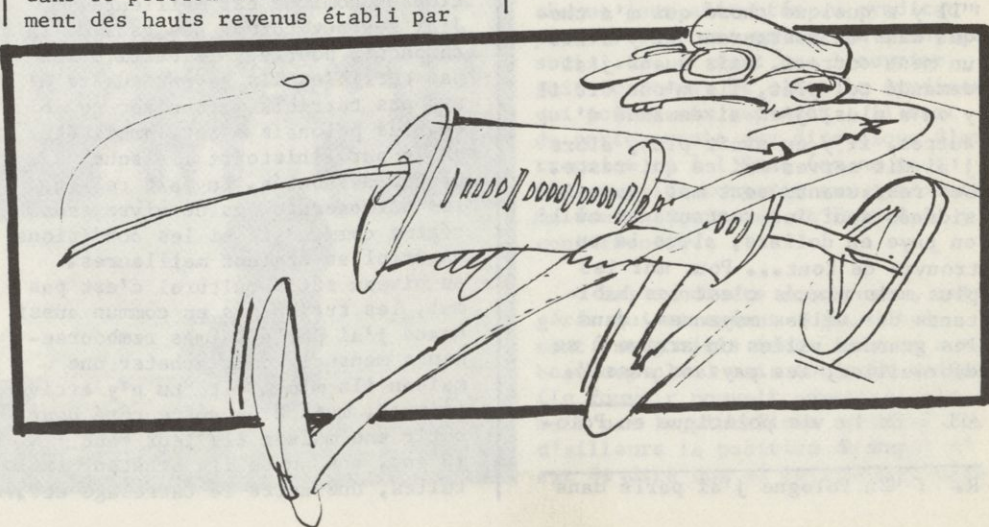
C'est en 1920 qu'apparaît le "Syndicat des Vétérinaires de France et des Colonies". Il s'inscrit pleinement dans la doctrine dominante de l'époque, le libéralisme économique. Sa première victoire, en 1923, est l'adoption d'une loi créant le diplôme de docteur-vétérinaire et attribuant à cette profession un monopole d'intervention. Cela passe par l'élimination des "empiriques", par exemple les "hongreurs" (littéralement : châtreurs de chevaux ; mi-rebouteux, mi-colporteurs).
Ce sera chose faite avec la loi de 1938 : les vétos deviennent membres à part entière de la bourgeoisie. Pendant les années suivantes, le syndicat agit pour renforcer ce corporatisme. C'est ainsi qu'il obtient en 1942, grâce à la compréhension du régime de Vichy, la création du conseil de l'Ordre doté d'un pouvoir disciplinaire sur la profession sur la base de l'adhésion obligatoire. Le syndicat disparaît... pour renaître à la Libération imposant bien sûr à ses membres, l'appartenance à l'Ordre.
Le code de la Santé Publique de 1948 donne aux vétérinaires le monopole de la distribution des médicaments inscrits au tableau des substances vénéneuses.

Seulement ce bel édifice se lézarde. La profession, pourtant toujours dans le peloton de tête du classement des hauts revenus établi par



la direction des impôts, se sent menacée. Les grands laboratoires pharmaceutiques poussent à la consommation et préfèrent parfois vendre par l'intermédiaire de circuits qui prennent des marges bénéficiaires beaucoup moins importantes que les leurs (groupements de producteurs, grossistes...). Les vétérinaires-salariés, membres de l'Ordre par obligation, constituent leur propre syndicat : ils font concurrence aux "libéraux" et cassent les prix en suivant les ordres de leurs patrons, les grosses industries agro-alimentaires. On comprend dès-lors l'acharnement du Conseil de l'Ordre et du syndicat à reconquérir le monopole des diagnostics, des prescriptions et de la vente des produits pharmaceutiques. Plus qu'une question de déontologie, il y va de leur standing.

Ph.B.



POLOGNE

échos
nantais

Parler de la Pologne, essayer d'entrevoir avec plus d'acuité l'ampleur et la portée des événements polonais, cela nous a paru essentiel en cette rentrée 80-81, marquée chez nous par une division syndicale et un marasme politique attristants. La valse polonaise, pour nous donner un peu de baume au coeur, en quelque sorte... Sans mythifier, ni extrapoler. Sans non plus répéter ce qu'ont dit télé, radio, journaux, ni juger ou analyser en politiciens avertis un processus qui ne fait que s'enclencher et que nous maîtrisons assez mal. De quelle manière pouvions-nous donc parler de la Pologne ? Simplement en reproduisant des points de vue, ceux de militants et d'habitants de notre région, certains ayant parcouru la Pologne cet été. En proposant des éléments de débat et de compréhension, nous laissons le choix à l'analyse et au jugement.

HENRI C FDT origine Polonaise

"Ma grand-mère était polonaise, mes grands-parents ont émigré en 1945 à cause de la misère et du manque de travail. Ils sont d'abord passé en Allemagne puis en France, mon grand-père travaillait dans les mines. Ma femme est aussi d'origine polonaise.

La plupart ne sont pas partis à cause du régime politique mais par manque de travail, d'ailleurs certains sont retournés en Pologne... Quand un polonais vient en France c'est comme la paradis, c'est comme des gosses devant un étalage de Noël. Mais quand ils voient qu'il faut payer cher pour acheter les produits, ils repartent un peu écoeurés...

Les polonais trouvent les denrées de première nécessité, mais dès que l'on sort un peu de l'ordinaire cela n'est pas en rayon ou alors à des prix incroyables. Une bouteille de coca ils l'exposent sur une cheminée, ils sont étonnés de voir toutes les couleurs sur les boîtes de conserves, là-bas elles sont entourées de papier kraft avec écrit "petits pois" c'est tout... Si tu ramènes du café ils vont t'embrasser, quand j'y suis allé en 1974, le café à 20.000 AF la demi-livre, alors ils le prennent très clair".

"Il y a quelque chose qui m'a choqué dans un restaurant il y avait un menu correct, mais quand j'ai demandé tel plat, ils m'ont dit il y en a plus, j'en ai demandé d'autres, il y en avait plus, alors j'ai dit servez-moi ce qui reste. Les restaurants sont mal approvisionnés sauf les restaurants où l'on paye en dollars, alors là tu trouves de tout... Pour moi les plus mals placés c'est les habitants des villes moyennes, dans les grandes villes on arrive à se débrouiller, les paysans aussi".

APL : Et la vie politique en Pologne ?

R. : "En Pologne j'ai parlé dans



la rue de la vie politique, personne m'a dit "tais toi on va se faire repérer"! Il n'y a pas de contrôle sur les déplacements, d'ailleurs pas mal de polonais vont faire leurs courses en RDA où la situation économique est meilleure. J'ai surtout cotoyé des gens de la campagne, pour eux le Parti c'est pas terrible. Ils savent que ce n'est pas terrible mais c'est comme ça, les polonais n'ont jamais été gâtés par l'histoire ils sont plutôt désabusés. En fait cela ne les dérangerait pas de vivre sous régime communiste si les conditions matérielles étaient meilleures. Au niveau socio-culturel c'est pas mal, les transports en commun aussi. Quand j'ai parlé de mes remboursements mensuels pour acheter une maison ils m'ont dit "tu n'y arriveras pas", mais d'un autre côté pour bâtir une maison ils leur faut 10 ans, une année ils achètent les tuiles, une autre le carrelage etc...

APL : Avais-tu prévu les événements ?

R. : "Le niveau de vie des gens était inacceptable, mais c'était limité. J'ai été étonné par les événements car les polonais ne sont pas des gens qui se révoltent et pour faire ce qu'ils ont fait alors là chapeau !".

APL : Et le rôle de l'Eglise ?

R. : "L'Eglise a une grosse influence sur la population, les prêtres font de la politique, les gens

commentent les sermons à la sortie de l'Eglise, les jeunes aussi. L'Eglise sert de regroupement pour les gens, un peu comme les syndicats en France... L'Eglise a joué un rôle mais les événements internationaux aux aussi, avec l'Afghanistan, le boycott des J.O. les russes se sont trouvés coincés pour intervenir en Pologne, et les polonais en ont profité".

APL : Tu as parlé des conditions économiques, pourtant les ouvriers ont fait grève pour des syndicats libres.

R. : "Ce sont les gens des villes qui ont posé des revendications politiques, mais ils ont été soutenus par les gens des petites villes qui subissaient eux aussi des conditions matérielles déplorables. Si les gens des campagnes avaient eu un minimum pour vivre, ils n'auraient pas soutenu les grévistes de Gdansk. Et puis, les polonais aiment bien se donner des leaders qu'ils suivent (J.P. II, Lech Walesa). Il leur faut une tête de bélier. Espérons qu'elle ne se retournera pas contre eux".

MICHEL CGT

APL : Les événements de Pologne t'ont-ils intéressé ?

R. : "En fait, j'étais en vacances et je ne les ai pas trop suivis. Qu'un certain nombre de personnes se révoltent, c'est intéressant, mais la récupération du mouvement par les catholiques, ça ne me plaît pas du tout. Qu'ils aient gagné le droit de dire la messe à la télé!... Par contre, que certains aient utilisé l'Eglise d'un côté, ça me gêne ; mais d'un autre côté, ils n'avaient peut-être pas le choix. Le Pape soutient les dictateurs en Amérique du Sud, et les ouvriers à l'Est ; c'est pas normal".

APL : Et par rapport à la vie internationale ?

R. : "Les USA se sont fait grignoter des pays : Iran, Afghanistan. Ils étaient bien contents des événements de Pologne pour emmerder les russes".

APL : Que penses-tu de l'attitude de la CGT ?

R. : "Elle n'a pas dit grand chose. L'attitude de la CGT ne me dérange pas car c'est moins grave qu'en Afghanistan où ils ont porté un jugement, approuvé la position de l'URSS."

GUY GENEVIEVE CFTD

"Ayant passé 15 jours en Pologne cet été, nous pouvons dire que les 2 choses qui nous ont le plus frappé, c'est la religion et l'alcoolisme. Très traditionnelle et très forte, la religion fonctionne comme chez nous au début du siècle. On sent que toute la population est sous la dépendance des curés. On a vu des pèlerinages insensés ; il y a des crucifix et des photos de Jean-Paul II partout. Pour les polonais, face aux russes, c'est le seul appui moral et la seule force d'opposition. L'alcoolisme aussi nous a frappé ; c'est presque pire qu'en France... et tout en reconnaissant que c'est un vrai fléau, les polonais en rient couramment."

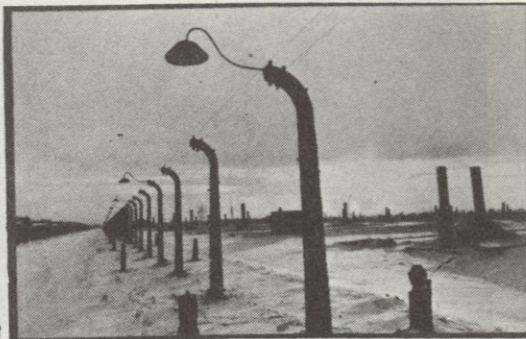
"Qu'il y ait eu des grèves, ça ne nous a pas étonnés, car il y avait un désaccord total avec le régime, un accroissement des difficultés économiques surtout depuis Gierek. On n'imagine pas ce que sont les queues là-bas. D'où une fascination pour les pays capitalistes, en particulier, la France, et une haine contre les russes et le communisme. Ils ne distinguent pas socialisme et communisme, rejettent ce dernier parce qu'il est assimilé aux russes. La réflexion politique nous a paru très peu développée. Tout en percevant le mouvement comme fragile, on ne croit pas à un nouveau coup de Prague. Mais on reste sceptique sur l'avenir, en particulier à cause du rôle de l'Eglise."

TR

. a fait plusieurs séjours en URSS au titre de chercheur en sciences économiques. Nous l'avons interrogé à cause de la connaissance qu'il peut avoir de la réalité spécifique des Pays de L'Est.

Q. : Comment penses-tu qu'il faut comprendre le rôle de l'Eglise dans les événements de Pologne ?

R. : D'abord, au départ, je voudrais souligner qu'il ne faut pas avoir une image monolithique des "Pays de l'Est" : il faut en particulier distinguer l'URSS des principaux pays périphériques ; dans ces pays la structure socio-politique est certes la même qu'en URSS, mais elle est beaucoup moins homogène. Ainsi en Pologne, ce qui est caractéristique c'est d'une part la persistance d'une forte influence religieuse (ce qui n'est pas le cas ailleurs), - d'autre part l'existence d'une importante paysannerie indépendante, - et enfin le fait que le parti au pouvoir n'est pas un parti qui se dit communiste, puisqu'il s'appelle "parti ouvrier unifié" (ce qui n'est pas un simple camou-



flage idéologique) ; d'ailleurs, en Pologne, il y a plusieurs partis au Parlement. Il faut donc ne pas négliger ces éléments : un passé de pluralisme, une structure sociale plus diversifiée dans le parti au pouvoir ; le Parti n'a jamais exercé une tutelle idéologique absolue, sans partage.

C'est dans ce contexte qu'on peut comprendre le rôle de l'Eglise. En tant qu'institution, l'Eglise a joué le rôle de support pour une idéologie non marxiste, de support pour une idéologie de substitution. Pourquoi ? Dans un pays socialiste, l'idéologie de substitution ne peut pas être politique, parce que c'est s'exposer à la censure du pouvoir, à la répression, parce qu'elle mettrait trop directement en cause le monopole du Parti (d'où les affirmations des grévistes : "on ne fait pas de politique" : ça ne veut pas dire que les revendications ne sont pas politiques, mais ça signifie qu'on ne veut pas directement et ouvertement remettre en cause le pouvoir).

Par ailleurs il ne faut pas prendre en compte uniquement l'institution et la hiérarchie. Certes la hiérarchie est très conservatrice, pense à gérer son patrimoine de fidèles, à conserver une certaine autonomie et pour cela est prête à passer les



compromis avec le Pouvoir. Mais sous GIERECK la modernisation de la société et des pratiques religieuses a facilité les contacts entre les dissidents et l'église, non pas au niveau de l'institution, mais à un niveau local, paroissial: les locaux des églises servaient pour l'organisation des rencontres, la diffusion d'informations, etc... Enfin, il faut bien se rendre compte que les symboles religieux utilisés par les grévistes (crucifix, statues de la Vierge, portraits du Pape) s'ils correspondent à une foi très élémentaire, paysanne (voir le culte marial) comme on a connu en France à la fin du XIXe, où la religion est une référence morale, sont aussi utilisés comme défi, comme provocation : on y croit, et ce ne sont pas les symboles du pouvoir. Ils témoignent donc d'une protestation.

Tout cela nous amène à nous interroger sur les rapports complexes qui se sont établis entre une idéologie qui peut nous sembler réactionnaire et des buts progressistes : c'est en utilisant des moyens religieux que les ouvriers ont obtenu le droit de grève ! Mais attention : le symbolisme religieux peut aussi être utilisé pour contribuer au conformisme : c'est ce qu'on voit bien avec la hiérarchie, qui a sa propre stratégie et ne veut pas aller trop loin !

Q. : On a donc d'un côté un poids important de l'Eglise et d'un autre côté on a l'impression que les syndicats officiels n'ont aucune prise sur la réalité. Pourquoi ?

R. : Il faut voir que dans les "Pays socialistes" les syndicats sont peu nombreux (en Pologne il y en a 23) : ce sont des syndicats de branche, (donc regroupant toutes les catégories de personnel), de grosses machines, dont les dirigeants sont choisis par l'appareil du Parti, où l'on est obligé d'adhérer dans la mesure où l'on veut bénéficier des prestations sociales (maladie, retraite, prime de vacances... et lorsqu'on a adhéré la cotisation est prélevée directement sur le salaire).

De plus les syndicats doivent pousser les travailleurs à exécuter les plans de production et les tâches économiques. C'est ce qui fait qu'ils sont unanimement détestés. Les ouvriers sont chaque jour affrontés au syndicat : pour obtenir une prime, un avantage social..., il faut que l'ouvrier soit conforme. Et c'est le syndicat qui pousse aux cadences : il sert de porte-parole aux directions d'entreprise et à l'Etat (on ne peut même pas les comparer aux syndicats-maison français car en France il y a concurrence).

Les syndicats autonomes, auto-gérés qui se créent aujourd'hui sont catégoriels (donc il y en aura beaucoup plus) mais toujours uniques (le Pouvoir pouvait admettre cela mais pas le pluralisme syndical : d'ailleurs la position du Parti c'est de dire que si le syndicat ras-

semble plus de 50% des gens, c'est là que les membres du Parti doivent adhérer).

La grande conquête actuelle, c'est que ces syndicats pourront être l'émanation des travailleurs eux-mêmes. Le grand risque pour l'avenir c'est que, lorsqu'il y aura des problèmes intercatégoriels, ce soit ou le pouvoir étatique ou l'appareil ancien qui règle les problèmes. Une nouvelle structure serait donc nécessaire... De plus, dans les accords de GDANSK il a bien été mentionné que n'était pas remise en cause la propriété sociale des moyens de production et le rôle dirigeant du Parti. Alors l'avenir n'est pas forcément tout rose...

Q. : Penses-tu que les événements de Pologne peuvent avoir des conséquences sur les autres "Pays de l'Est" ?

R. : Comme je le disais tout-à-l'heure, la situation de chaque pays est bien particulière. Il ne faut pas trop s'attendre dans l'immédiat à de grands bouleversements.

GILLES CFTD

"Les événements de Pologne m'ont intéressé, mais je ne les ai pas suivis en détail, sinon un peu à la TV, Libé et dans la presse traditionnelle. Je suis assez content de la tournure des événements, car c'est une lutte contre des autoritaires. Mais d'un autre côté, je sens que leur victoire est fragile, ne résoud pas tous les problèmes, en particulier politiques. Et il y a l'exploitation de l'Eglise et des pays occidentaux. Que les polonais s'agenouillent devant les grilles de l'usine, cela ne me plaît pas beaucoup. Le printemps de Prague, c'était mieux dans un sens, car c'était dans le sens d'un socialisme plus libre et aussi, la lutte ne se limitait pas qu'aux usines. Ça me fait un peu chier que la lutte ne s'organise pas hors du cadre du boulot.

Je suis athée, mais le fait que les révolutionnaires se réclament de Jésus-Christ ne me choque pas. Mais il ne faut pas s'appuyer sur l'Eglise, car c'est une structure établie qui pourra récupérer le mouvement... Je ne juge pas les polonais car ils ne pouvaient peut-être pas faire autrement mais ça me gêne et puis ça rend le mouvement fragile à toutes récupérations".

ROBERT

"La première chose qui m'a frappé en 1980, c'est un changement dans le sens d'une industrialisation du pays : beaucoup plus de voitures et de tracteurs qu'en 1971 le réseau routier amélioré ; le changement dans l'habillement : les jeans devenus courants alors qu'ils étaient introuvables en 71... Autre changement très net : le développement du tourisme. Mais en séjournant dans les familles polonaises, l'envers de la médaille apparaît aussitôt : au lieu de s'être amélioré, le niveau de vie des travailleurs polonais



s'est nettement détérioré au cours de ces dernières années (depuis 1975 d'après nos interlocuteurs)

(...) Que certains se réjouissent de "l'attitude démocratique" du Gouvernement polonais qui n'a pas envoyé ses flics contre les grévistes, relève de la naïveté et de l'ignorance : c'est oublier qu'en 1970 il y eût plusieurs dizaines de morts et plusieurs centaines de blessés. Si en 1976 il n'y a pas eu de morts, il y a quand même eu de nombreux blessés. Si le Gouvernement polonais n'a pas employé la force en 1980, c'est qu'il ne pouvait pas, en raison :

a) - de l'ampleur des grèves : elles ont commencé en Mai ou Juin et, par roulements, ont touché toute la Pologne, et pas seulement la Baltique et la Silésie.

b) - du niveau d'organisation des grévistes, au sein du MKS, ce qui n'existait pas en 1970 ou 1976."

"L'influence de l'Eglise : lorsqu'on est militant ouvrier, marxiste ou proche, c'est encore un point négatif pour la Pologne : l'Eglise est présente partout, même en milieu ouvrier, même parmi la jeunesse... Et s'il existe une tendance progressiste, sans doute anticapitaliste (La revue "Wież" par

ex.), l'Eglise dans son ensemble paraît tout autant conservatrice et réactionnaire qu'à son habitude, notamment vis-à-vis des jeunes et de la sexualité et, par suite, de la libération de la femme.

Comme le disent certains polonais : "Nous avons deux gouvernements : le Parti et l'Eglise"... Quelques plaisantins ajoutent même : "La Pologne a deux capitales : Moscou et le Vatican" !

Il est évident que l'Eglise récupère plus ou moins le combat des ouvriers polonais, mais attention, cette récupération (ou tentative de) ne signifie pas que la lutte des ouvriers est dirigée par l'Eglise : l'influence de cette dernière dans la classe ouvrière polonaise est beaucoup plus forte qu'en France, mais pas forcément prépondérante, et tend en tout cas à diminuer au sein de la jeunesse ouvrière. En milieu rural, par contre, il semble que 80% des gens soient pratiquants. En fin de compte, il ne nous semble pas que les travailleurs polonais remettent en cause le Socialisme ; ce qu'ils remettent en cause c'est sa déformation (sa trahison même) par une bourgeoisie composée : d'une technocratie (directeurs, ingénieurs etc...) et d'une fraction des professions libérales".

REMBOURSEZ LES PAILLETTES

Pourquoi pas nous ? Des milliers de couples sont privés d'enfants. Dans 50% des cas la stérilité est masculine. Ces couples ont besoin de vous, donnez votre sperme".

Ainsi commence la petite brochure diffusée actuellement par le Centre d'Etudes et de Conservation du Sperme humain, le CECOS de Rennes. Ce don permet à des couples mariés qui n'auraient jamais pu espérer avoir d'enfants, de connaître un jour les joies de la maternité et de la paternité.

L'insémination artificielle est aujourd'hui possible (APL du 2 avril 1980). Mais au prix de quelles difficultés.

Seuls les couples mariés peuvent avoir recours à cette technique. Les femmes seules, les concubins, en sont exclu. L'hôpital de Nantes ignore cette méthode. Il vous faudra vous rendre à Rennes. Avoir un enfant dans ces conditions coûte très cher.

Depuis juin, Patrice et Isabelle Hermann demandent la prise en charge du traitement par la Sécurité Sociale. Textes à l'appui ils ne peuvent faire aboutir leur demande. Pour rompre l'isolement, le silence pour exiger l'application des textes ils ont décidé de créer une association.

Patrice Hermann, la trentaine, sportif, sait depuis deux ans qu'il est la cause de la stérilité du couple.

"Ma femme et moi nous voulions un enfant, mais nous ne pouvions pas en avoir. Lorsque nous avons vu des médecins, la première personne suspectée ce fut ma femme. Elle a du subir des tas d'exams. On dépense ainsi des sommes importantes avant de demander au mari le premier spermogramme. C'est encore une injustice. On devrait faire les recherches simultanément chez l'homme et la femme ; on gaspillerait moins d'argent".

Les médecins découvrent que Patrice est stérile. Alors commence pour lui la longue série des examens, traitements, opérations. "Ce n'est pas toujours facile. J'ai souvent senti le découragement m'envahir". Dans son entourage il ne cache pas sa stérilité. "Les gens confondent stérilité et impuissance. Dès qu'on prononce le mot "stérilité", on touche aux tabous du dessous de la ceinture. C'est très mal accepté".

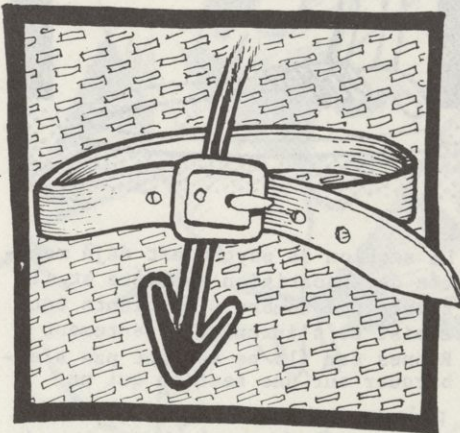
Dans sa boîte, on lui fait sentir que ses absences répétées pour

examen ou opération commencent à dépasser les limites admises pour une "question pareille".

Il y a aussi les moments de solitude, le laboratoire inhumain, les infirmières qui rigolent derrière la porte pendant que vous vous branlez afin d'effectuer le spermogramme. Enfin après deux ans de traitements, d'examen il y a le verdict.

"Je me suis fait opérer. C'était ma dernière chance. Lorsque je me suis réveillé j'ai vu le chirurgien à côté de moi, il m'a annoncé que c'était impossible, ma stérilité était irréversible".

"Avec ma femme nous avons réfléchi. Nous voulions toujours avoir un enfant. Nous avons donc pensé à l'adoption. Mais le processus administratif est très lourd. De plus, ma femme désire vivre une grossesse. Nous avons alors pensé à l'insémination artificielle".



Les Hermann ont fait leur compte. Pour que cette méthode ait une chance de réussite il faut en moyenne attendre 8 mois. A raison de deux paillettes par mois, une avant et une après l'ovulation, d'un aller-retour Nantes-Rennes et de 3 jours de pension à l'hôtel, ils arrivent à un total de 7248 Frs.

Une opération somme toute très coûteuse. Ils demandent alors la prise en charge du traitement par la Sécurité Sociale. Pas question lui répond le médecin conseil, la prise en charge des paillettes de sperme n'est pas légalement prévue. Pour ce qui est des frais de déplacement Nantes-Rennes, "les séances sont remboursées normalement sur la base de Nantes, dans la mesure où il existe ici même des spécialistes susceptibles de pratiquer cette insémination dans des conditions correctes".

"Erreur, constate Patrice Herman il existe à Nantes un médecin qui accepte de pratiquer l'insémination mais il ne travaille pas le dimanche, il prend des vacances. Dès lors, comment se faire inséminer lorsque votre ovulation se produit durant ces périodes. C'est impossible. De plus, il faut aller chercher les paillettes à Rennes puisqu'il n'y a pas de CECOS à Nantes. Le problème des frais de déplacements reste entier".

"Le médecin conseil me dit de faire un recours gracieux, mais d'une part il faut avoir des revenus inférieurs au SMIC, ensuite je demande une prise en charge normale en application des textes de loi qui existent".

Patrice brandit alors la lettre que lui a adressé Monique Pelletier Ministre Délégué à la Famille et à la Condition Féminine.

Dans cette lettre il est dit "(...) les frais médicaux concernant le traitement de la stérilité et l'insémination artificielle sont intégralement remboursés par la Sécurité Sociale depuis la parution au Journal Officiel du décret 78997 du 6 octobre 1978 (...).

"Je ne comprends pas, conclut-il, d'un côté on développe une politique nataliste, on m'indique que tous les frais sont remboursés. De l'autre j'apprends que les textes n'incluent pas les paillettes, ni le déplacement. Bref, que je n'ai droit à rien du tout".

Malgré les lettres et les textes de loi, le médecin Conseil ne cède pas.

Alors de la Sécurité Sociale ou du Ministre, qui a raison ? Patrice n'en sait plus rien. Mais bien décidé à mener ce combat jusqu'au bout il a décidé de créer une association.

"Il faut permettre aux gens qui sont dans le même cas que nous, de se défendre et d'exiger la gratuité du traitement. Mais au delà, il faut briser le mur du silence qui entoure ce problème.

Permettre aux couples d'en parler entre eux et avec d'autres. Cette association sera aussi un lieu de rencontre. Il faut exiger un centre à Nantes et aussi inciter les hommes à donner leur sperme. Car là aussi il y a un problème, les CECOS ne trouvent pas de donneur".

D. B.

Contact : Patrice HERMANN
12 Av. Des Acacias.
44000 NANTES.

C.E.C.O.S. de l'Ouest
Docteur D. LE LANNOU
Hôpital de Pontchaillou
35013 RENNES CEDEX
Tel. 59.16.04 Poste 207

Antenne à Nantes
Professeur B. CHARBONNEL
Service d'endocrinologie C.H.R.
Hotel Dieu, Place Alexis Ricordeau
44035 Nantes. Tel 48.30.50

FACS elle court, elle court la carte...

Le rideau est tombé sur les marchandages auxquels se sont livrés les présidents d'université (cf. APL de la semaine dernière). Pour Nantes, c'est le délire, trois filières ont été rétablies : le DEA de droit public (ce n'est pas qu'il concernait beaucoup d'étudiants, mais de nombreux mandarins y sévisaient...), le DEA de génie civil (la spécialité de... Vilaine) et la licence de philo (en compensation (?) la licence de logique a été supprimée, c'était la seule de l'ouest...).

Bref, on le voit, c'est une grande victoire, un triomphe même pour l'université de Nantes qui ne perd finalement que 12 DEA et 7 licences, et l'année prochaine on essaiera de faire mieux encore !! Résultats dérisoires donc, mais, même si les facs de Nantes avaient obtenu beaucoup plus d'habilitations le problème resterait encore entier. En effet, une fois ce triste bilan établi, que reste-t-il ? La carte universitaire -élémentaire mon cher Watson- Toutes ces négociations n'ont fait que renforcer son principe, principe que presque tous les universitaires avaient déjà accepté quand ils ont préparé les maquettes d'habilitations et quand, ensuite, ils ont marchandé des permis provisoires de survie pour leurs filières propres. Si les conséquences n'étaient pas aussi graves, on pourrait ironiser sur ce grand jeu de massacre qui a consisté, pour les universitaires, à obtenir des habilitations pour leur section au détriment des autres section -étant entendu d'avance que tout le monde dans la même fac ne pouvait décrocher la timbale !!

D'ores et déjà les problèmes de la rentrée se précisent. La section de socio a vu doubler son volume d'inscriptions -compte tenu de la suppression de socio dans les facs environnantes- et il est impossible de savoir si toutes les demandes seront acceptées.



La section de psycho est déjà menacée de disparition complète et il semble que nombre d'étudiants ont choisi de s'inscrire directement à Rennes car ils ne veulent pas s'embarquer sur une section qui ne prépare qu'au DEUG. pour les inscrits de licence c'est, dans la plupart des cas, la fin des études.

En effet, 70% sont salarié-es, (47% ont plus de 25 ans) car la licence de psycho était très suivie -souvent dans le cadre d'une formation permanente- par les enseignants, les personnels médicaux ou les éducateurs... Beaucoup ont déjà envoyé une lettre à leur UER, indiquant qu'ils ne pourraient se rendre à Rennes pour terminer leurs études.

On en finirait pas d'énumérer les cas d'espèces ; ce qui semble important, c'est d'envisager une résistance globale et pour l'instant, c'est le brouillard... Une AG interfac (mercredi 24, à 15H, en lettres) tentera de faire le point de la situation et d'organiser une riposte. Alors à mercredi...

J.Y.C.

position du P.S.

Pour le parti socialiste il n'y a pas de "carte universitaire": pas de concertation, pas de politique publique de l'université qui assurerait une liaison entre le développement des formations et le développement régional. C'est la privatisation avec trois effets principaux :

- 1) le choix de l'élitisme individuel, du "chacun pour soi" (suppression des listes d'aptitude pour les assistants)
- 2) le renforcement du "mandarinat" (majorité obligatoire dans les conseils d'UER pour les profs de rang magistral)
- 3) la soumission aux amis politiques: en bref, la mendicité. "A Nantes, hélas, il n'y a pas d'élections sénatoriales en vue..."

pions: la charette

Le bilan de l'été est lourd. Malgré de multiples pressions syndicales, 300 MI/SE (sur 3000 environ dans l'académie de Nantes) ont finalement été licenciés à la rentrée. Les motifs de ces licenciements sont édifiants : certains sont vidés pour n'avoir pas observé les délais dans l'envoi des certificats d'examen médicaux ou de scolarité ; d'autres pour ne les avoir pas envoyés par la voie hiérarchique (?) ... Enfin, et c'est le plus beau, 158 MI/SE sont licenciés en vertu d'un texte qui n'existe pas. En

effet, statutairement, les surveillant-es- d'externat ne sont pas tenu-es- de fournir une attestation d'examen tous les trois ans comme les MI. Pourtant le recteur -dans notre seule académie- a décidé brusquement que cette attestation était obligatoire... Et de vider tranquillement et de la manière la plus illégale qu'il soit, ceux et celles qui n'ont pu la fournir !!

Les syndicats ont saisi les tribunaux administratifs de l'affaire mais il ne faut pas espérer de résultat avant deux mois et d'ici-là, de nouveaux surveillant(-es-) seront en poste... En attendant, et quoiqu'il arrive, la rentrée a pour beaucoup de ces

licenciés, des allures de catastrophe : du jour au lendemain, plus aucune ressource (un MI/SE ou M.A. licencié ne touche pas d'allocation chômage et n'a même pas le droit à l'aide publique !!)... Quant à la poursuite des études... Les réactions contre les décisions du recteur n'ont pas eu beaucoup d'ampleur. Les personnes licenciées sont souvent désespérées et surtout éparpillées ; les tentatives de regroupement pour une lutte éventuelle sont restées quasiment sans écho...

"Ca ne peut pas aller plus mal" disait un pessimiste. "Mais si, mais si" pourrait lui répondre un optimiste...

J.Y.C.



LA SEMAINE PROCHAINE, JE SOIS DE L'ÉQUIPE DU MATIN: ÇA VA ÊTRE DUR... C'EST PAS LA GRÈVE QU'AURA RENDU MON BOULOT PLUS INTELLIGENT...

"**RÉFORMISTE, ANTISOCIALISTE;** ILS DISENT VRAIMENT N'IMPORTE QUOI !

QUAND J'ÉTAIS GOSSE, MON PÈRE NOUS RACONTAIT DES HISTOIRES D'OURS À FAIRE PEUR. PLUS IL ÉTAIT BOURRÉ ET MIEUX ÇA MARCHAIT... MAINTENANT JE SAIS BIEN DE QUOI J'AI LES JETONS.

LÉNINE ?... OUI BIEN SÛR, MAIS PAS PERSONNELLEMENT.

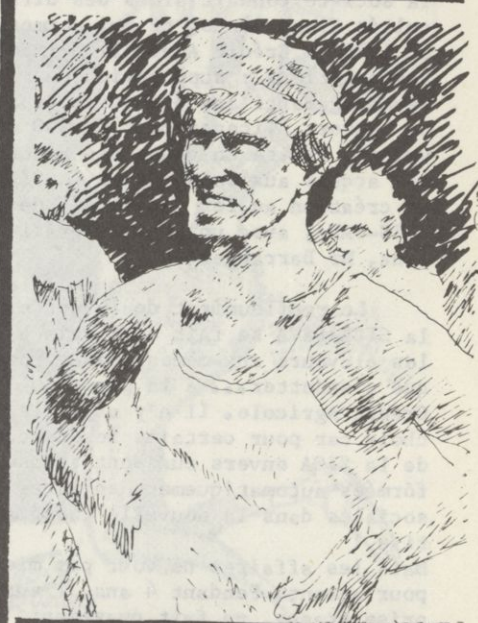
WALESA IL A EU UN GOSSE PENDANT LA GRÈVE ; MOI AUSSI JE VOUDRAIS BIEN AVOIR UN GOSSE

QUAND "L'HOMME DE MARBRE" EST SORTI, J'AI RÉUSSI À ME PAYER UNE PLACE AU MARCHÉ NOIR. MAIS J'AI LOUPÉ WAJDA QUAND IL EST VENU À GDANSK.

FAUT M'EXCUSER : C'EST L'HEURE DE LA MESSE ...

JE TRAVAILLE AU CHANTIER "COMMUNE DE PARIS" DEPUIS TROIS ANS MAINTENANT.

MES DEUX FRANGINS SONT TOMBÉS AVANT GIEREK : ILS SONT PAS PRÈS DE ME RÉCUPÉRER !



VENDEE

SNES-SAVA CHALLANS : LA LIQUIDATION

Mardi 16 septembre, le tribunal de Commerce de la Roche/Yon décidait, à la demande du Crédit Agricole de Vendée, la liquidation des biens de la SNES-SAVA, à Challans. 350 ouvrier(e)s et environ 80 éleveurs sont concernés par cette décision qui ressemble à une condamnation à mort. Après des années de déficit, le Crédit Agricole abandonne une société dont on se demande s'il n'en voulait pas tout simplement la perte depuis la création de la SICA-SAVA en 1958... Toutes une histoire que nous allons essayer de retracer rapidement.

pas coop les autres

Créée en 1958, la SICA-SAVA regroupe rapidement autour d'elle des coopératives agricoles de production de volailles et de lapins. L'esprit "coopératif" de l'entreprise, dont le président est Bernard LAMBERT, l'amène à refuser de se plier aux lois du marché qui ruinent trop souvent les éleveurs : ainsi, un revenu minimum leur est garanti, indépendamment des prix de gros sur le marché, une sorte de "SMIC" pour éleveurs. En plein développement jusqu'en 72, la société connaît alors des difficultés financières, ce qui permet en 1976 au Crédit Agricole d'imposer ses solutions : suppression du revenu garanti aux éleveurs, départ de Lambert, licenciement de 300 ouvriers, remise en cause des avantages acquis aux salariés de la SICA, et création au 1er janvier 77 de la SNES-SAVA, avec un nouveau président, Mr Barranger.

Le renflouement de la dette de la SICA-SAVA se fait en partie par les éleveurs eux-mêmes qui ne font que s'endetter... à la place du Crédit Agricole. Il n'y a pas le choix car pour certains les dettes de la SICA envers eux sont transformées automatiquement en parts sociales dans la nouvelle coopérative !

Mais les affaires ne vont pas mieux pour autant. Pendant 4 ans, l'entreprise stagne, ne fait quasiment aucune modernisation et les difficultés continuent, la direction ayant de plus accumulé les erreurs de gestion... ainsi que de confortables bénéfices personnels. Et en mai 80, on annonce 40 licenciements. Grève, occupation des locaux, feront reculer la direction

qui revient sur sa décision. Finalement, mardi 16 septembre, c'est la liquidation et la remise de l'entreprise entre les mains d'un syndic qui gère les affaires courantes en attendant un éventuel acheteur... On parle d'un passif de 10 millions de F !

occupation sans grève

Dès l'annonce de la liquidation, le syndicat CGT, -le seul représenté dans l'entreprise depuis la "charette" de 76 qui avait permis de se "débarasser" de tous les délégués CFDT- organisait une AG des salariés qui décidaient l'occupation des locaux, jour et nuit, afin de préserver un "trésor de guerre" qui se chiffre à 90 tonnes de congelés et 60 000 poulets... Mais c'est là que tout se complique et que même certains travailleurs commencent à se demander où ils vont.

D'abord, le blocus est sélectif : certains clients "fidèles" (Monoprix et Inno) sont arrivés à se faire livrer des poulets... Ensuite l'usine n'est pas en grève officiellement ; le syndic qui est désormais le nouveau patron a rencontré le comité d'entreprise : il garantit aux ouvriers leur salaire jusqu'à la fin du mois. On en arrive à la situation extravagante que les ouvriers occupent, en rotation par équipe de 4H, l'usine jour et nuit, et en plus viennent faire leur 8H de présence sur l'usine pour toucher leur salaire. Et le comble, c'est qu'il y a 40 tonnes de poulets au frigo qu'il faut conditionner et congeler pour éviter qu'ils se perdent... Les ouvriers au cours de l'AG de mercredi dernier, avaient adopté le principe de sauver cette marchandise... Ainsi, certaines femmes vendredi matin, étaient dans l'usine depuis 4H du matin et devaient rester jusqu'au soir "à la débauche". Et en plus, on leur demandait de venir bosser...

Pendant ce temps-là, l'ex-patron, avec ses petits chefs, se promène librement dans l'usine et préside même l'AG pour donner le compte-rendu de la dernière rencontre syndic-comité d'entreprise, sans qu'aucun délégué n'ose prendre la parole. La CGT quant à elle, a pris l'affaire en main au niveau départemental.



Son action se tourne uniquement vers les Pouvoirs Publics (le maire, le préfet etc...) et sa principale préoccupation semble être de dénoncer "la volonté politique du gouvernement et du patronat de liquider le système coopératif au profit du grand patronat".

Rien que ça !... pendant que le directeur et ses sbires se pavanent au milieu de leur usine "occupée" après avoir dilapidé des millions dans des conditions sur lesquelles on ne saura probablement jamais la vérité. Bien sûr, le Crédit Agricole porte une lourde responsabilité dans cette affaire en retirant ses billes après avoir laissé "pourrir le fruit" pendant 4 ans... Les déclarations innocentes du directeur de la Caisse Régionale se retranchant derrière la décision du Tribunal de Commerce ne trompent personne.

Et les éleveurs dans tout ça ?

Ce sont eux qui ramassent toutes les tuiles à la fois :

- les derniers poulets livrés ne sont pas prêts d'être payés
- ils ne peuvent plus se fournir en aliment du bétail
- un contrat les lie à la SNES-SAVA ils ne peuvent pas livrer leurs poulets ailleurs. Il était quand même question de lever l'interdiction du syndic de vendre leurs produits à d'autres sociétés...
- enfin, ils sont impliqués financièrement dans la faillite de "leur" coopérative. Leurs parts se situaient pour la plupart entre 100.000 et 200.000 F !

Ne parlons pas de ceux qui font également du veau !... Nous verrons la semaine prochaine les réactions côté éleveurs. N'attendons rien en tout cas de la FDSEA qui n'a trouvé rien d'autre à dire que : "C'est dommage la dernière structure avicole à caractère coopératif s'écroule dans le département...".

LE PELLERIN

bruits.. précisions..

● Du côté d'EDF. A plusieurs reprises, les "patrons" (entre autre le chef du Groupe Ouest pour la production thermique) auraient déclaré en a-parté lors de réunions paritaires que les appels de candidatures pour le Pellerin et Plogoff vont paraître assez rapidement.

● EDF toujours- Le chef d'aménagement qui avait réussi à Chinon l'opération "Racines" (intégration du personnel du grand chantier dans le tissu social pré-existant) serait incessamment muté pour superviser le chantier du Pellerin.

● De l'université- M. Logre responsable des études scientifiques pour le Pellerin, a demandé aux chercheurs universitaires en hydro-biologie de terminer le plus rapidement possible leurs études sur l'estuaire. Des recherches abandonnées depuis de nombreux mois...

● Sur le site, on est sur pied de guerre et rien n'échappe à la vigilance des habitants.. La semaine dernière, au niveau du carrefour de Pilon (un carrefour, il faut le préciser, très dangereux) ils ont été attirés par les allées et venues de géomètres faisant piquetages et relevés. Les maires du Pellerin et de Cheix entourés d'un groupe de paysans sont venus immédiatement s'enquérir du pourquoi de ces travaux.

● Gaston VILLAINÉ (maire du Pellerin) est intervenu auprès du cabinet du Premier Ministre qui a démenti l'information selon laquelle les travaux pourraient commencer d'ici quelques semaines. En tout état de cause, M. VILLAINÉ vient de décommander ses vacances d'hiver...

● Du Pellerin encore- Le GFA s'est récemment porté acquéreur de plusieurs terres : 4 ha en dehors du site (situés



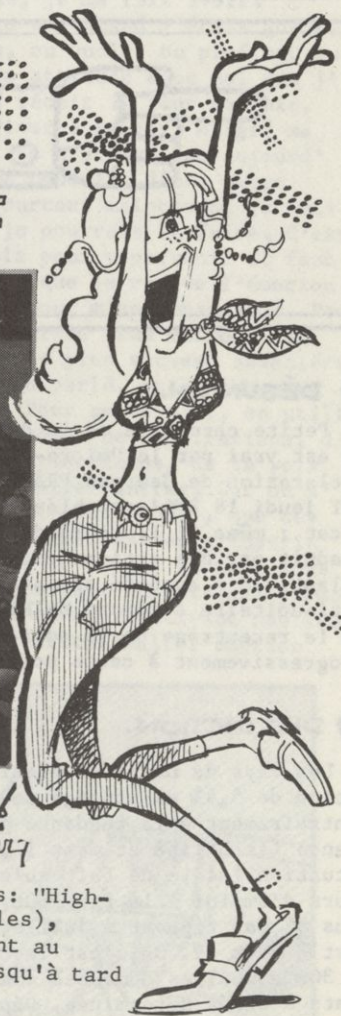
sur les projets de voies d'accès et de chemin de fer) ainsi que 81 ares sur le site proprement dit. Il y avait un autre candidat à l'acquisition de ces 80 ares : Monsieur Jacques JEAN, le pharmacien -trafiquant d'hormones de Saint-Hilaire-de-Loulay qui est originaire de la commune du Pellerin. Information à rapprocher d'une autre : Le château de style Renaissance que M. JEAN possédait à Corcoué-sur-Logne est une ancienne colonie de vacances d'EDF...

● André GIRAUD, ministre de l'industrie, sera à Nantes le 8 octobre, à bord du train forum EUROPE 1-LES ECHOS pour parler aux industriels locaux de l'"innovation". Peut-être une occasion d'aller lui poser quelques questions. PH. B.

un concert apl.

REGGAE

avec apartheid not



samedi 27 sept ^{20h30}
SALLE DE LA FREBAUDIÈRE BOURG D'ORVAULY

Le concert commencera par des rythmes africains: "High-life", "Soukous" (et aussi Biguine des Antilles), Puis, virgule, les corps trépidants chalouperont au rythmes syncopés de l'Afro-Reggae, virgule, jusqu'à tard dans l'atmosphère douceuse de la nuit moite.

Locations: 25F (APL, Librairie 71, Maillet Disques et Disques La Fauvette) (le soir du concert: 30F) / Pour les groupes de plus de 20 personnes : 20F, se procurer les billets à l'APL.

B R È V E S ...

● DÉSTRUCTION.

"On a tué les professionnels du bâtiment", accuse le syndicat CFDT construction-bois qui répond à certains patrons se plaignant de la rareté de la main d'oeuvre qualifiée ("On cherche cent coffreurs pour deux chantiers importants, et on n'en trouve pas").

A qui la faute ? s'interroge la CFDT. Les meilleurs ouvriers quittent la profession "parce que les salaires y sont bas, les indemnités journalières ridicules, les conditions de travail lamentables et l'emploi précaire". Rien de bien nouveau dans cette constatation. Ce qui l'est par contre, c'est la généralisation de la pratique des deux équipes (pour mieux amortir le matériel...) ainsi que l'augmentation de l'emploi des intérimaires. Enfin, le prêt d'ouvriers d'une entreprise à une autre devient pratique courante... "Faut-il en rajouter pour expliquer l'hémorragie ?..."

● DISCRIMINATION.

Où l'on reparle du tapageux concubinage (les esprits décents disent "jumelage") NANTES-SEATTLE, concurrentement concocté par la Chambre de Commerce et la municipalité. On se souvient qu'à l'occasion d'une visite estivale à la riante cité portuaire yankee, la délégation nantaise était partie amputée.

Ghislaine LELOUP, représentant le parti communiste, s'était vue refuser son visa d'entrée par l'ambassade des Etats-Unis. Les élus communistes, lors du conseil municipal de rentrée, ont escarmouché les socialos : "Pensez-vous que sans les communistes nantais et leurs électeurs, votre présence à SEATTLE eût été possible ? Ou alors, en quelle compagnie ?"

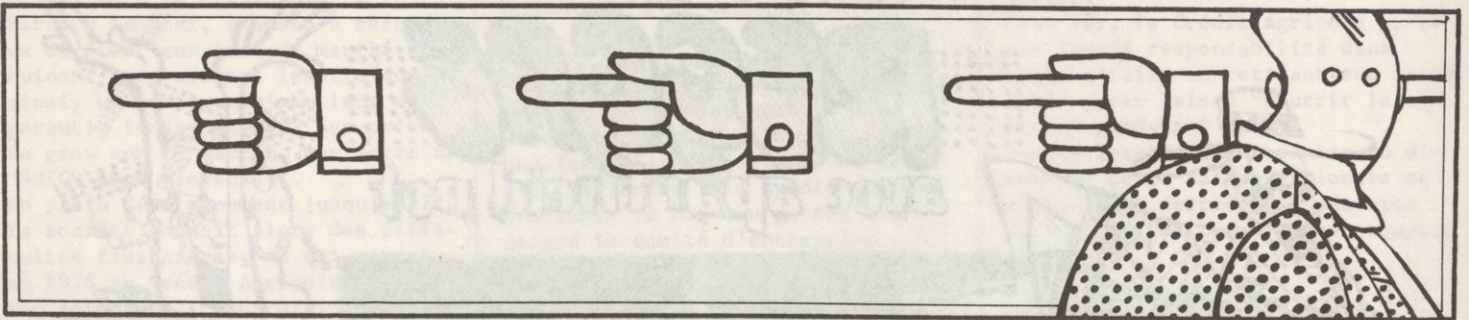
Nous aurions pu classer cette info. dans la rubrique "désunion"...

● DISPERSION.

Symptôme de la désunion, la mobilisation en ordre dispersé pour les procès RENAULT et DUBIGEON qui viennent en Cour d'Appel le 1er octobre prochain. Procès pour fait de grève intentés à la CGT Renault du Mans et aux syndicats CFDT et CGT de Dubigeon Nantes, auxquels les patrons réclament respectivement 30 millions de francs et 1,4 million. Mot d'ordre de la CGT : arrêt de travail d'au moins une heure le 1er octobre dans toutes les entreprises de la région et envoi de délégations devant les tribunaux d'Angers et de Rennes. La CFDT, pour sa part, limite ses intentions à un débrayage dans les seules entreprises concernées avec délégations aux palais de justice. Par contre, elle poursuivra son action le 2, avec une journée contre le projet de loi Peyrefitte qui doit être discuté au Sénat début octobre.

● DÉCEPTION.

On annonçait MITERRAND, et même BASSI de Radio-Monte-Carlo, mais c'était sans doute un phénomène de brouillage. En vérité, le procès de Claude EVIN (député P.S. de St Nazaire), de Jeannette LEBAUD, secrétaire nazairienne du P.S. et de Jo. PATRON, secrétaire de l'U.L. CGT, accusés de violation du monopole radio-T.V. pour s'être exprimés sur les ondes de Radio Libre Populaire St Nazaire, risque bien d'être ramené à de plus modestes proportions. Pour maître TINIERE, l'avocat de Claude EVIN, "le procureur requerra sans doute l'incompétence du tribunaux et l'affaire sera renvoyée..." Il faut dire qu'en principe, le député EVIN jouit de l'immunité parlementaire (même si cela ne le protège pas forcément des coups de matraque...). Il n'y aura donc probablement pas de débat sur le fond.



● DÉSUNION.

Petite chronique de la désunion syndicale atténuée il est vrai par le "micro-climat" local. Déclaration de Georges PRAMPART, secrétaire de l'U.D. CGT jeudi 18 à l'assemblée départementale de ce syndicat : même si l'accord de février dernier s'est traduit par des actions communes, "la CFDT de Loire-Atlantique a apporté son assentiment au discours anti-unitaire d'Edmond MAIRE et, après avoir combattu le recentrage de la confédération, elle s'intègre progressivement à cette politique".

● DISTINCTION.

Les Pays de Loire se distinguent avec une augmentation de 5,4% du chômage pour le mois d'août 80. Contrairement à la tendance générale observée en France (stabilité et même légère amélioration) la situation locale ne fait qu'empirer : 75 683 demandeurs d'emploi à la fin août, soit une variation de plus 5% par rapport à juillet et de plus 6% par rapport à août 79. On s'est inscrit en masse à l'ANPE : 12 300 nouvelles demandes dont 35% à la fin de contrats à durée déterminée. Départements les plus touchés : le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique (près de 35 000 chômeurs).

● DES POSTES.

Manif à l'occasion de l'inauguration par le préfet de région et par M. SIMON, directeur général, de l'extension bâtiment des Postes de Nantes. Une cérémonie placée sous le signe de l'"innovation", mais aussi des restrictions : "cette extension n'a pas pour objet de développer le nombre des agents, lequel, voisin de 2000 est amplement suffisant". Tel n'est pas l'avis des manifestants qui, alors que les voitures officielles commençaient à arriver, ont déployé banderoles et calicots. Leurs revendications ? Une réduction du temps de travail dans le cadre du recours à l'informatisation et à l'automatisation ; des créations d'emplois pour mettre un terme à la dégradation du service public. "Le courrier arrive souvent à son destinataire quatre jours après son départ" On doute que M. Simon ait bien reçu le message.

● DÉPRÎME.

A l'Imprimerie Moderne de Couëron, où les soixante sept salariés viennent de recevoir leur préavis de licenciement.

MILITANTISME ET THERAPIE

Ouvrir le débat sur le militantisme, c'était un vieil objectif. Mais c'est toujours le même problème : comment procéder ? Par quel biais introduire la question ? L'occasion nous en est fournie par ce texte écrit par un des membres de l'équipe d'APL. Son point de vue n'engage que lui. Axé prioritairement sur les nouvelles thérapies et le langage du corps, il doit permettre l'ouverture d'un débat que nous envisageons de poursuivre dans les semaines à venir.

FLIP

Ce n'est un secret pour personne que d'affirmer que les idéologies battent de l'aile, même l'écologie cherche son second souffle. Face à ce vide des idéaux, beaucoup, pas tous militants d'ailleurs, se retrouvent face à eux mêmes d'une manière parfois désagréable. En effet, quand on croit en une juste lutte, quand on travaille pour elle, on obtient un certain nombre de satisfactions valorisantes. Mais quand tout cela s'atténue au point de disparaître, on en arrive à attendre plus de ses relations affectives, de son travail, de ses rapports avec les autres en général. Et c'est souvent là que quelque chose ne va pas. On se sent limité, coincé on répète toujours le même genre de scénario dans ses relations, on éprouve de l'angoisse, on se sent isolé, rejeté. Bref, ça ne va pas, on flippe à mort. On peut alors "sublimiser", c'est à dire trouver des occupations qui nous permettent d'oublier au moins pour un temps nos problèmes, ça ne résout rien, mais ça permet de fonctionner, de tenir le coup. On peut se sentir aussi trop mal dans sa peau pour ça, ou avoir envie d'autre chose. On peut rentrer alors dans un processus thérapeutique, soit traditionnel, psychanalyse, soit dans une "thérapie nouvelle", le plus souvent en groupes.

INCOMPATIBILITE

Il y a-t-il incompatibilité entre le militantisme et une démarche thérapeutique ? Il faut bien reconnaître que la plupart des militants qui entreprennent cette démarche, arrêtent de militer tôt ou tard, ou mollissent considérablement leur attitude. Il faut dire aussi que certains reprennent une autre forme d'action souvent très différente. Il reste qu'il règne une certaine incompréhension entre ceux qui sont restés et ceux qui font autre chose. On parle de désertion, de retour à des préoccupations individualistes, on accuse de faire le jeu du pouvoir en se prêtant à des manipulations visant à une meilleure intégration de l'individu, à une normalisation. Les autres répondent qu'étant mieux dans leurs peaux, ils en seront plus efficaces, qu'ils auront peut-être plus tendance à poser les vraies questions,

et que si beaucoup d'individus résolvaient au moins une partie de leurs problèmes, comme par exemple la quête névrotique du pouvoir, du besoin de domination, ou l'attitude de victime permanente, les questions politiques avanceraient un peu plus vite, poussant même cette réflexion jusqu'à imaginer un monde où les pouvoirs seraient partagés et provisoires, rejoignant par là une vieille utopie politique, mais utilisant des moyens différents. Le débat est ouvert. Que ceux qui ont quelque chose à dire sur le sujet écrivent.

FOUS S'ABSTENIR

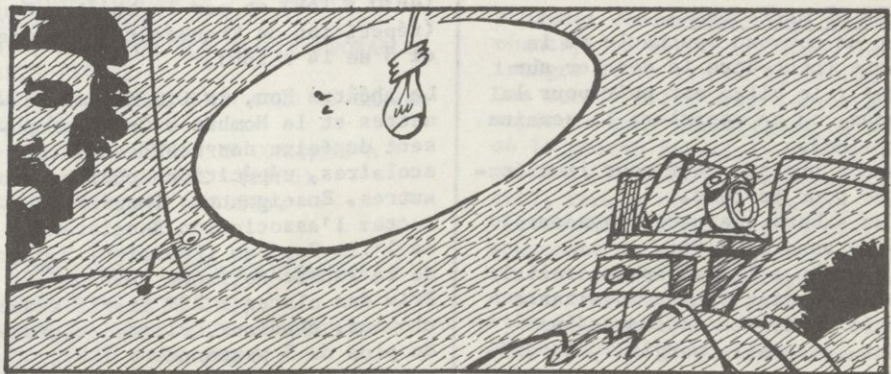
En attendant, il pourrait être intéressant de préciser sommairement de quoi il s'agit quand on parle de thérapies nouvelles. D'abord il faut dire que cela n'est pas fait pour les "fous", mais pour les gens dits normaux, c'est à dire capables d'un minimum d'autonomie. En effet, toutes les techniques proposées supposent une démarche volontaire, une envie de changement. C'est le candidat à ce changement qui prend lui-même en main son histoire, utilisant une technique et un ou des thérapeutes. C'est vrai qu'on change, qu'on évolue aussi sans en passer par là. La vie est thérapeutique. Mais elle prend son temps, la vache. Arriver à être mieux dans ses baskets à 72 ans c'est vachement chouette, mais pour en profiter... Donc là on peut gagner du temps, en choisissant bien une technique qui convienne.

Toutes partent du même principe, qui est de faire revivre les émotions traumatisantes du passé, principalement de l'enfance, et qui nous ont fait tellement mal qu'on s'est empressé de les oublier. Mais elles sont restées en nous.



Ce qui fait que quand on revit une situation semblable, on réagit de la même façon sans comprendre pourquoi, comme si c'était quelqu'un d'autre.

Si je dois m'adresser à mon patron, je me sens tout à coup dans un drôle d'état, comme si je n'avais plus trente ans mais douze, je bafouille, je rougis, je me fais avoir. Peut-être que quand j'étais gosse, mon père, ou oncle, ou prof ont eu une telle attitude avec moi que j'en étais réduit à leur pouvoir, sans arriver à réagir. Malgré ma volonté, je n'arrive pas aujourd'hui, à me conduire d'une autre façon. Pourtant maintenant je suis adulte, je pourrais le faire. C'est vrai, mais pour y parvenir il faut absolument que je revive l'émotion première, pour m'en débarrasser. Pour cela on utilise deux méthodes en thérapie, le plus souvent associées, le langage parlé, et le langage du corps. Pour ce dernier, on utilise des méthodes de respirations, d'attitudes symboliques, de la voix et du cri entres autres. Car on s'est aperçu (Reich, Lowen), que ces émotions traumatisantes s'inscrivaient dans le corps, surtout sous forme de tensions musculaires permanentes, et qu'en réactivant ces tensions on réactualisait l'émotion



souvent liée à des images de ce qu'on a véritablement subi. On peut alors pleurer, crier, réagir, et la tension a toutes les chances de disparaître, et notre comportement de changer, pour peu qu'on actualise bien cette démarche en la verbalisant dans un groupe, de façon à la socialiser.

FAIRE COURT

Cela, c'est pour le principe, mais évidemment dans la réalité de chacun, les choses sont plus compliquées. Car on subit beaucoup de

situations difficiles dans notre enfance, et plus elles sont dures à supporter, plus elles sont enfouies en nous même, et plus nous aurons de difficultés à les atteindre, en éprouvant beaucoup de peurs et mêmes d'angoisses. Mais tous les changements sont difficiles. Il peut même arriver qu'on n'obtienne aucun résultat. Ces méthodes ont leurs limites. De toutes façons, il faut bien dire qu'on ne devient jamais quelqu'un d'autre. On reste soi-même, mais on peut arriver à rééquilibrer certaines tendances en nous. Si on a l'habitude de se sentir abandonné,

cette impression persistera, mais elle ne sera plus la dominante de notre vie, elle prendra une plus juste place avec les autres émotions qui nous habitent. On peut ainsi arriver à être mieux dans sa vie, à entreprendre, à être plus près de ses vrais désirs, de ses plaisirs, ce qui n'est pas si mal, dans le fond.

Il y a des tas d'aspects qui n'ont pas été abordés, mais il faut faire court, ce sera éventuellement pour une prochaine fois.

H.J.

...le Festival de l'Île Feydeau

Pour la première fois à Nantes, un vrai festival de théâtre nantais. Beaucoup n'avaient pas trop apprécié le dernier "festival de Nantes" dont les vedettes étaient Romain Bouteille et d'autres troupes extérieures alors qu'aucune troupe nantaise n'était invitée. Les théâtres nantais avaient par-contre eu la surprise de tous se retrouver à la Roche/Yon invités pour ce festival par la municipalité vendéenne. Fermez la parenthèse. La toute jeune association "renaissance de l'Île Feydeau" a donc pris le pari de présenter toutes les troupes nantaises qui ont consenti un rabais de 30% sur leurs cachets habituels vu le caractère promotionnel de ce festival... Quelques mots pour présenter les spectacles dont on n'a pas parlé dans l'APL jusqu'ici :

FIN DE PARTIE de Beckett dans un espace clos, hors du temps, un maître aveugle délirant, amer et cruel, et son valet seul point de repère. Beckett se joue des mots, de l'absurde à la cruauté, du néant à la dérision. Le théâtre Fou traîne une ambiance obsédante, épaisse, sur fond de battement de cœur très fort.

LES AIGLES de Victor Haïm : une famille d'aigles décimée par les chasseurs des "saloperies vivantes". Mais une "humaine" tombe amoureuse d'un aiglon... Le tragique s'achève par une pirouette sur un texte très riche où s'allient douceur et verveur. Calembour et lyrisme. Très beaux décors et éclairages, la bande son est aussi remarquable et les marionnettes de M. Creteau toujours aussi attachantes.

CONTES DE MAUPASSANT.

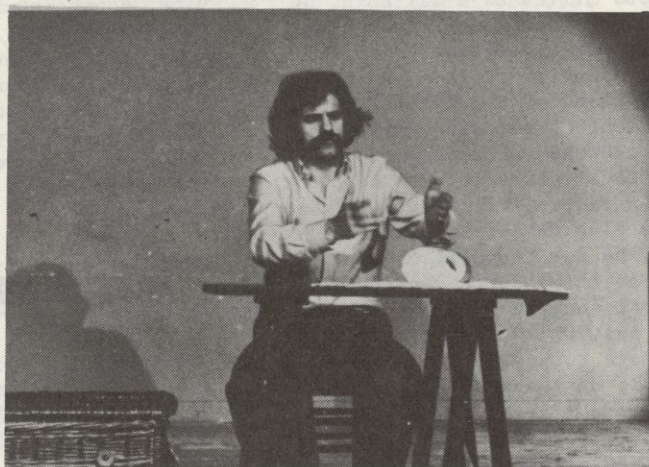
C'est un nouveau spectacle de la Baraque (peut-être le dernier sur Nantes : le bilan est noir pour la Baraque, on en reparlera la semaine prochaine).

4 contes choisis tant pour leur forme que pour le fond.

1) Les sabots, peinture paysanne : un père vend sa fille.

2) Le gueux : le Maupassant social, revolté, peint sans complaisance l'attitude de ses contemporains devant l'autre, le marginal, le diférent.

**Du 27
septembre
au 3
octobre...**



3) La main : conte fantastique inspiré par un véritable main d'homme pendue au plafond chez un ami.

4) Un fou : le génie démoniaque d'un magistrat criminel... goût du scandale, ou dégoût d'une classe sociale d'un système judiciaire et social.

Autres événements du festival. Les puces de la place Viarme se déplaceront rue Kervégan le samedi 27 (8H-19H)/conférence sur Jules Verne de l'Île Feydeau à l'Île mystérieuse par Luce Courville, mercredi 1er oct. 16H (Neptune)/rue Kervégan : ateliers autour du théâtre et pantomimes mercredi 1er (après midi)/la rue ouverte à tous les artistes et artisans pour exposer et travailler/expo photo toute la semaine salle des Floralies 3 Pl. de la Petite Hollande/expo sur le théâtre dans le hall de Presse Océan/animation sur le théâtre dans la cour Ovale : par le Nombre d'Or mardi 30 et jeudi 2 (de 14H30 à 16H) et par le théâtre Fou (répétition de Frankenstein vendredi 3 de 14 à 16H).

Le théâtre Fou, la Cie des marionnettes et le Nombre d'Or se proposent de faire des représentations scolaires, répétitions publiques ou autres. Enseignants, instits, contactez l'association Renaissance de l'Île Feydeau (Fournier, 3 place de la Petite Hollande 48.62.00). Prix des places : 25F (tarif réduit chomeur, étudiant, militaire, groupe de plus de 5 personnes : 20F), enfants 15 et 10F.

- Les contes de Maupassant -

Par le théâtre La Baraque

au menu

Samedi 27 sept. Neptune : Biduline 15H et 17H Le voyage d'Abdou ; 21H J'ai une poche d'air dans le gros colon...

Neptune : Pte Ortie 17H et 21H Marion caméléon.

Dimanche 28 sept. C. Ovale : th de marionnettes, 15H et 18H Textes et fables du moyen age.

C. Villestreux : Baraque, 21H les contes de Maupassant.

Lundi 29 sept. C. Ovale : Baraque 21H Les contes de Maupassant.

C. Villestreux : th du Nombre d'Or 21H Les précieuses ridicules ; La jalousie du Barbouillé.

Mardi 30 sept. C. Ovale : th Fou 21H les chaises.

C Villestreux : th des Marionnettes 21H Les aigles.

Neptune : Chamaille 21H Elle et Lui et l'Amant.

Mercredi 1er oct. C Ovale : th de la Baraque 21 Les contes de Maupassant

C Villestreux : th du Nombre d'Or 21H Les précieuses ridicules et

La jalousie du Barbouillé.

Neptune : Chamaille 21H ELLE et Lui et l'Amant.

Jeudi 2 oct. C Ovale : th Fou 21H Les chaises.

C Villestreux : Galion 21H Hamelin. vendredi 3 oct : C Ovale Th Fou

21H La fin de partie.

C Villestreux : th du Nombre d'Or 21H les précieuses ridicules et La jalousie du barbouillé.

CINEMA

● gaumont

DERNIER METRO 13H55. 16H45. 19H40. 22H30.
 LA BANQUIERE (Girard) m horaires.
 FAME (A. Parker) 14H. 16H45. 19H45. 22H30.
 L'EMPIRE CONTRE ATTAQUE (Keshner) 13H55. 16H30. 19H55. 22H30.
 LES 10 COMMANDEMENTS (C. B. de Mille) 14H30. 20H30.
 LES SOUS DOUES (Zidi) 13H55. 16H. 20H20. 22H30. dim : 18H.

● apollo

LE COEUR A L'ENVERS (Appredis) 14H. 16H. 18H. 20H. 22H.
 PILE OU FACE (Enrico) 13H45. 15H55. 18H05. 20H15. 22H25.
 NEW YORK CONNECTION (Butler) 14H. 16H05. 18H10. 20H15. 22H20.
 ATLANTIC CITY (Malle) 13H30. 16H. 18H10. 20H10. 20H20. 22H30.
 LES GUERRIERS DE LA NUIT (Hill) 14H30. 16H20. 18H10. 20H. 21H50.

● katorza

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Chabrol) - LA FUREUR SAUVAGE - EXTERIEUR NUIT (Bral) mercredi 20H30, suivi d'un débat avec Gérard Lanvin et Jack Bral. - LA PETITE SIRENE (Andireux). 14H30. 20H. 22H15. dim : 14H30. 16H45. 20H. 22H15.

● colisée

LOULOU (Pialat) - LA FEMME ENFANT - LE CHEVAL D'ORGUEIL. 14H30. 20H. 22H15. dim : 14H30. 16H45. 20H. 22H15.

● concorde

8 1/2 (Fellini) ; PORTIER DE NUIT (Cavani) 20H.
 L'EMPIRE DES SENS (Oshima) ; L'IMPERATRICE ROUGE (J. Von Sternberg, avec M. Dietrich) 20H15.
 VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (Cimino) 22H.
 IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (Leone) ; LE CHAMPION (Zeffirelli) 22H15.
 THE ROSE (Rydell) 22H30.

● versailles

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (Herzog) 20H.
 LE MARIAGE DE M. BRAUN (Fassbinder) 20H15.
 MONTHY PITHON SACRE GRAAL 22H15.
 ABATTOIR 5 (Wyne) 22H30.

● ariel

LES MONSTRES DE LA NUIT 14H. 16H. 18H. 20H. 22H.

● Fame

Américain (2 h 13)
 Réal. : Alan Parker ; avec Irène Cara, Laura Dean, Paul Mc Crane, Maureen Teefy, Barry Miller.

"FAME", c'est pas fameux...

Devenir une star du showbiz : c'est pour ça que chaque année des adolescents veulent entrer à l'école des Arts du Spectacle de New-York. A travers les tribulations de quelques-uns d'entre eux, Alan Parker a paraît-il voulu séduire et émouvoir le spectateur. Il faut voir comment : situations stéréotypées ; la mère abusive est forcement juive, le père portoricain forcement en tôle, le chauffeur de taxi est italien, le jeune cadour noir ne sait pas lire, le cinéaste français fait du porno, le psychanalyste de vieilles filles pincées, et tout est dans ce style.

Le montage et les cadrages sont tout aussi "légers". La psychologie des personnages et les aperçus sur la vie new-yorkaise sont du même tabac. On pourrait se consoler avec le côté "spectacle" du film ; hélas, la musique est planante-sirop, la chorégraphie du genre disco, l'art dramatique à peine abordé. Ah ! il y a un jeune homme qui passe une audition avec du Shakespeare, mais il a appris le rôle de Juliette au lieu de celui de Roméo. Est-y bête ! Les jeunes acteurs ont pourtant des bonnes gueules, on leur souhaite de vite quitter ce film pour en faire de meilleurs...

F.



Gérard Lanvin dans *Extérieur nuit*.

Extérieur nuit

Français (1 h 50). Réal. : Jacques Bral ; avec Christine Boisson, André Dussolier, Gérard Lanvin, Jean-Pierre Sentier.

● cinémathèque.

SALLE F. VASSE
 Le cinéma français : l'oeuvre de Robert BRESSON.
 Mardi 30 : 20H "LE DIABLE PROBABLEMENT" (1977)
 22H "LE JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE" (1951)
 Mercredi 1 : 20H "UN CONDAMNE A MORT S'EST ECHAPPE" (1956)
 22H "PICKPOCKET" (1959).

● beaulieu-bouguenais.

VENDREDI 26 SEPT 21H.
 SAMEDI 27 SEPT 20H30 et 22H30.
 DIMANCHE 28 SEPT 14H30 :
 UNE SEMAINE DE VACANCES (Tavernier).

● PILE OU FACE

Français (1 h 45). Réal. : Robert Enrico ; avec Philippe Noiret, Michel Serrault, Dorothee, André Falcon, Jean Desailly.

2 paumés dérisoires et plutôt touchants, l'un est flic, veuf, loyal, intègre et en fin de carrière. Les autres flics sont corrompus, empêtrés dans une affaire de drogue où le gratin bordelais trempe allègrement. En même temps Baroni, (Noiret), tenace et borné envahit la vie de Morlaix (Serrault) qu'il soupçonne de meurtre. Un grand numéro d'acteurs. Les dialogues (Michel Audiard) sont plutôt sympa. Un bon film-détente, bien ficelé, sans prétention mais un bon moment à passer.

Nicolas.

AGENDA

● MERCREDI 24

20H30 : Permanence révolution inter-nationale. Café de l'hotel de ville (face à la mairie de Chantenay).
14H : Procès d'un éleveur face à la Cana d'Ancenis. Palais de justice Nantes.
15H : fac de lettres AG inter-fac.

● DIMANCHE 28

Centre social de la Boissière, fête populaire de la section Nantes-Nord du PCF.
Déjeuner concert : spectacle avec poètes, guitaristes, clowns, prestidigitateur et l'orchestre "Ego".
Bal populaire.

● LUNDI 29

Collectif Immigration : la prochaine réunion du collectif aura lieu le lundi 29 septembre 1980 à 19H, 1 rue Léon Say, local du Gasprom.
Ordre du jour : (prévu et préparé)
- Informations sur les évolutions des affaires que le collectif a suivi.
- bilan et perspectives de la coordination nationale.
- le travail du collectif pour 80-81.
Le collectif Immigration repartira ce lundi soir, la présence des personnes qui veulent travailler dans cette structure est importante.

● JEUDI 2 octobre.

20H30 : Réunion publique de la Ligue Communiste Révolutionnaire. "La Pologne" avec la participation d'un militant syndicaliste de retour de Pologne. Fraternité rue A. Duchaffault.

● Maison / Sèvre.

Programme Ciné-Club :
26 sept. : Trafic de Jacques Tati
24 oct. : Avoir 20 ans dans les Andes (Vautier)
21 Nov. : Métropolis de Fritz Lang
19 déc. : La potion qui fait grandir les petits et rapetisse les grands ! (film pour enfant)
21H salle de la mairie ; carte trois séances : 25F.

● St Herblain.

MJC de la Bouvardière, week-end danse indienne du 26 au 28.
26 : récital de Shakuntala ; elle danse le "bharata nadyam".

● RENNES.

Une date à retenir : le 20 octobre à Rennes pour soutenir les 34 inculpés antinucléaires de St Jean-de-Boiseau. Le procureur de la République a fait appel de la décision qui déclarait le tribunal incompétent.

● St Brévin.

29 sept. : 21H MJC "WAPASSOU".

● VENDEE

23 sept. : 20H30 soirée cabaret avec "Los Payadors". Musique des Andes FJT Arago. La Roche s/yon.
26 sept. : 21H Tri Yann. Salle du Bourg. La Roche s/yon
Cinéma : jusqu'au 28 "Le Pull-over Rouge" de M. Drack.
Jusqu'au 23 : "Les héritières".
1er oct. : La Roche/Yon 21H à l'Eglise St Louis l'O.P.P.L. jouera la Ve de Beethoven.
Cinéma : au concorde.
The Rose. La Banquière.

4 oct. : soirée antillaise avec Mike et son orchestre antillais TROPICANA. Salle Rivoli.

- Rassemblement anti-nucléaire sur le site de Golfech.
Les 26, 27, 28 septembre.
Avec du théâtre :
- théâtre populaire d'occitanie
- " " Semalon de Sérignac
Des films et forums :
- European express
- Plogoff en lutte
- enquête d'hostilité publique
Chansons et folk :
Colette Magny (entres autres).
Le 27 : concert rock non stop ;
- Banlieu grise
- Digitalé
- 1205
- Elvis Platiné
- Fol avril
- Syrinx
- Stilletos.
Le 28 : inauguration de la rotonde anti-nucléaire.



culture et liberté

UN STAGE avec Culture et Liberté.
"L'animation culturelle dans les comités d'entreprise".

La gestion des oeuvres sociales : un héritage dont on ne peut se débarrasser ou la possibilité d'une politique dynamique de la culture et des loisirs ? Une question que beaucoup de militants d'entreprise se posent et qui sera au coeur de nos débats durant ce stage.
Les différents domaines de l'activité culturelle des C.E. : bibliothèques, voyages, fêtes, arbres de Noël, spectacles, ateliers, etc...
A partir de l'analyse de plusieurs expériences, quelles possibilités se présentent ? Quels objectifs et quels moyens ? Quelle animation est possible ? Quelle information est souhaitable (et de quelle façon) ?



mr ap.

Le Comité de Loire-Atlantique du MRAP organise une soirée le lundi 6 octobre salle Vasse avec les films "L'hégire au XXe siècle" (l'immigration à Marseille)
"Les gitans dans une zup de Marseille". (entrée 10F).
Participation du réalisateur RIZA VALAH et de NEMMICHE MOHAMMED journaliste à "Sans Frontières".

Comment la gestion peut-elle être au service de ces objectifs ?

Ce stage est destiné aux militants de comités d'entreprises ou organismes équivalents de la fonction publique, qu'ils soient élus, membres de commissions ou animateurs d'activités... Il intéresse les C.E. déjà organisés mais aussi ceux qui démarrent.
CONGES : ce stage peut être fait dans le cadre de congé formation permanente, cadre-jeunesse et également éducation ouvrière.
DATES : du 24 au 28 novembre 1980
HORAIRES : 9H - 18H
LIEU : Foyer du Jeune Travailleur 9 Bd Vincent Gâche.
44 200 NANTES.
Pour tous renseignements s'adresser à : CULTURE ET LIBERTÉ
30 rue de la Boucherie 44000 NANTES
Tél : 48.48.16.

RÉSISTER | une nouvelle revue...

"RESISTER, REVUE DE DEBAT SYNDICAL"

Dans cette période où la division syndicale fait rage, cette revue se fixe pour objectif d'être un organe unitaire, animé sans sectarisme par des militants de la CGT de la CFDT et de la FEN, indépendant de tel ou tel courant politique.

A l'heure où l'ensemble du mouvement syndical traverse une grave crise d'orientation les questions ou débats ne manquent pas par exemple comment faire pour ne pas de contenter de refuser la fausse alternative centralisation des luttes-Bidon ou pas de centralisation du tout, que veulent dire démocratie ouvrière, conseil ouvrier ; quel fonctionnement syndical,

Au sommaire du 1er numéro :

- Présentation de la revue
- Dossier hors statuts (avec un article sur les hors statuts aux ACB)
- interview d'un militant
- Stratégies : la CGT aujourd'hui c'est quoi !
La CFDT crise et recentrage

et plein d'autres articles Femmes, syndicats libres en URSS etc... mais le meilleur moyen pour connaître la revue c'est de l'acheter de la lire

EN VENTE à la Librairie 71.
Prix de soutien 15 F.

FESTIVAL ILE FEYDEAU
voir page 18